

# SOMMAIRE

## ÉDITORIAL

3 Une mauvaise religion, comme les autres | Patrice Darteville

### dossier

#### La place des femmes

- 5 Individuation des femmes et légitimation de la parité | Bérengère Marques-Pereira  
8 Des différentes manières de penser le «plafond de verre» | Annalisa Casini  
10 Défi démographique - Quel enjeu pour les femmes? | Ghislaine Julémont  
12 Insécurité sociale et intime | Une interview de Pascale Jamoule.  
Propos recueillis par Michèle Michiels  
14 La Vierge et Ève, son antidote | Henri Deleersnijder

5

### MONDE

- 16 Europe - Qui joue à Euromillions? | Pascal Martin

### ENTRETIENS

- 18 Les désencheuteurs | L'entretien de Jean Sloover avec Vincent De Coorebyter  
20 Émouvoir ou informer? La presse «de qualité» en quête d'avenir | La rencontre de Stéphane Renard avec Marc Sinnaeve

20

### RÉFLEXIONS

- 22 Crise de la social-démocratie et décroissance | Julien Dohet  
23 Espace-temps-matière-vide | André Koeckelenbergh  
25 Le testament laïque d'Alfred Nobel | Patrice Darteville  
26 La crémation a l'avenir devant elle | Une interview de Bruno Py.  
Propos recueillis par Patrice Darteville et Nicole Nottet

32

### ÉPOQUE

- 28 Les malades mentaux: de simples criminels? | Olivier Swingedau

### CULTURE

- 30 Madones et reines mères | Sophie Creuz  
31 Le triomphe parisien de Boesmans | Une interview de Philippe Boesmans.  
Propos recueillis par Christian Jade  
32 Robert Capa, au plus près | Olivier Swingedau

- 33 agenda

## Notre prochain dossier

**Sécurité et respect de la vie privée: les deux termes sont-ils compatibles ? Les technologies de surveillance électronique, les réglementations qui renforcent les moyens de la police et de la justice sont-elles liberticides ? La logique d'extension du contrôle a-t-elle ses raisons ? Autant d'éléments que nous tenterons de décrypter.**

est édité par le Centre d'Action Laïque, asbl et ses Régionales du Brabant Wallon, de Bruxelles, Charleroi, Liège, Luxembourg, Namur et Picardie.

## RÉDACTION, ADMINISTRATION ET PUBLICITÉ

**Directeur:** Patrice Darteville,  
**Rédactrice en chef:** Michèle Michiels,  
**Secrétaire de rédaction:** Nicole Nottet,  
**Production, administration et publicité:** Fabienne Sergoyne,  
**Iconographie:** Michèle Michiels,  
**Comité de rédaction:** Patrice Darteville, Xavier De Schutter, Julien Dohet, Jérôme Jamin, Yves Kengen, André Koeckelenbergh, Yolande Mendes da Costa, Jacques Riftlet, Johannès Robyn, Frédéric Soumois.

**Fondateur:** Jean Schouters  
**Documentation:** Anne Cugnon,  
**Impression:** Kliemo.  
ISSN 0775-2768

Membre de l'Association des Revues Scientifiques et Culturelles (ARSC).



Avec le soutien de l'Administration générale de l'Enseignement et de la Recherche scientifique - Service général des Affaires générales, de la Recherche en Éducation et du Pilotage interrégionaux - Ministère de la Communauté française.

Conformément à la loi du 8 décembre 1992 en matière de protection de la vie privée, le Centre d'Action Laïque est maître du fichier d'adresses qu'il utilise. Vous pouvez obtenir auprès du CAL vos données personnelles et les faire rectifier.

En couverture: Banksy, «Kate Moss 2005» - © Reuters.

## ABONNEMENT

11 numéros

Belgique: 20€  
Étranger: 32€  
par virement au compte n°210-0624799-74 du CAL.

Centre d'Action Laïque:  
Campus de la Plaine ULB, CP 236,  
avenue Arnaud Fraiteur,  
1050 Bruxelles.  
Tél.02/627.68.68 -  
Télécopieur 02/627.68.61

TVA: BE 01 409 110 069  
E-mail: espace@cal.ulb.ac.be

## Editorial

# Une mauvaise religion, comme les autres

La relation de l'Europe et de l'Occident avec le monde musulman est vécue non sans raison comme un problème important. Cela vaut tant pour la «terreur» de type 11 septembre 2001 et ses suites, la guerre en Afghanistan et en Irak, que pour les conflits autour des caricatures de Mahomet au Danemark. Mais ce dernier n'aurait pas le même sens sans la présence de fortes communautés musulmanes en Europe. Les récentes manifestations contre l'intervention israélienne dans la bande de Gaza à Paris, à Bruxelles, mais aussi ailleurs comme à Nice<sup>1</sup> conduisent parfois les Européens à se poser le dilemme de l'islamisation de l'Europe ou de l'europanisation de l'islam, dans nos contrées du moins, sinon globalement. Pour gérer cette situation, il faut quelques points de repères théoriques.

### Les religions meurtrières

Même si, comme moi, on le déplore, le «la» en cette affaire est donné par l'ouvrage d'Elie Barnavi, historien israélien, mais aussi ambassadeur de son pays en France pendant quelques années, *Les religions meurtrières*<sup>2</sup>. Une des plus importantes revues françaises, *Le débat*, avec des interventions de R. Brague, M. Gauchet et A. Sfeir, y a consacré l'an passé l'essentiel d'un numéro<sup>3</sup>.

Même s'il s'en défend aujourd'hui quelque peu (dans sa réplique aux interventions dans *Le débat*), Barnavi a donné, non sans raison, le sentiment que l'islam recelait selon lui une spécificité intrinsèque, le rendant incompatible avec toute notion de laïcité. Certaines des affirmations d'É. Barnavi plaisent spontanément aux laïques quand il affirme que «toute religion révélée est une religion de combat». Mais derrière cela, il veut surtout démontrer deux choses beaucoup plus dérangeantes pour nous.

Elie Barnavi magnifie la laïcité «bonheur de l'Occident», l'ennuyeux, c'est qu'il la relie à la séparation chrétienne entre Dieu et César et qu'il tient pour évident que l'islam ne peut la connaître.

On ne peut soutenir que le christianisme ait respecté une séparation entre l'Église et l'État. Politiquement, au moment de la déliquescence de l'Empire romain, le christianisme a fourni un nouveau modèle de pouvoir aux élites et, aux heures les plus sombres, les évêques (Ambroise de Milan par exemple) ont détenu le seul pouvoir réel. Ils ont organisé l'aide aux victimes de la débandade païenne, tout en tenant les pauvres en respect, et ont obtenu les bénéfices procurés par leur statut dominant. Le tribunal de l'évêque devient ainsi compétent pour tout litige à la fin du IV<sup>e</sup> siècle<sup>4</sup>.

La séparation entre l'Église et les pouvoirs publics est sans objet à ces époques et elle le restera longtemps, au moins jusqu'à l'époque mérovingienne. L'histoire des conciles, de leurs influences et de leurs manipulations par les empereurs et les rois «barbares» est noire.

Sans même attendre les principautés ecclésiastiques comme Liège et leur imbrication inévitable entre les domaines, le cas de saint Lambert est bien explicite de la non-séparation de l'Église

et de l'État. Lambert est désigné évêque par le roi Childéric II dont il devient le conseiller le plus écouté. Après l'assassinat du roi, les nouveaux maîtres déposent l'évêque. Pépin I<sup>r</sup> le rétablit mais il est assassiné à Liège au début du VIII<sup>e</sup> siècle, suite à de nouvelles rivalités de palais<sup>5</sup>. Cour du prince et cour de l'évêque se confondent.

Avant la Querelle des Investitures aux XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles, rien n'est clair dans l'Europe chrétienne en termes de rapports entre spirituel et temporel mais, c'est un fait, à partir de cette époque, l'Occident s'est habitué à une division qui sera exploitée –par nécessité de limiter les massacres sans doute– à partir du XVI<sup>e</sup> siècle et des guerres de religion.

Certes le Coran est rédigé par les détenteurs omeyyades du pouvoir et le Nouveau Testament par des marginaux. Cela leur donne une coloration différente mais les textes –qui sont des auberges espagnoles– n'ont que des rapports lointains avec la pratique ultérieure. L'angélisme des Évangiles n'a empêché ni les guerres, ni les croisades, ni l'inquisition et les premiers souverains musulmans sont d'abord des politiques qui laissent de côté la religion<sup>6</sup>.

### Désamorcer le fondamentalisme

La position de Marcel Gauchet dans *Le débat* est seule tenable. Le fondamentalisme musulman ne doit rien à une «essence de l'islam, il est l'effet d'une situation historique». Cessons donc d'imaginer un islam irrécupérable par nature, qui justifie trop facilement les combats douteux ou absurdes de l'État d'Israël. Mais il faut concéder que plus d'un demi-millénaire à l'écart de la modernité interpelle et ses effets pratiques ne sont pas toujours si loin du vice congénital que je viens de récuser.

Elie Barnavi conclut son livre en plaident contre le dialogue des civilisations. Il s'en prend aux fondamentalistes de toutes les religions. Mais soyons sérieux, en Europe, le fondamentalisme chrétien est marginalisé (Italie et Grèce exceptées). Le fondamentalisme musulman est le seul problème réel. É. Barnavi nous propose de réapprendre à faire la guerre. Je crois comme lui que jouer au brave garçon porté à croire au message irénique des religions va nous mener à la ruine. L'éventuelle europanisation de l'islam implique pour les musulmans, comme autrefois pour les chrétiens, une modification des croyances religieuses et de la relation à la foi. On ne plaque pas une vision laïcisée de la société et des croyances sur un univers médiéval.

Mais Marcel Gauchet a raison de dire que «la seule stratégie efficace face au fondamentalisme, à terme, c'est de le désamorcer en facilitant la solution des problèmes dont il vit». Cela veut dire en Europe, lutter contre la désespérance sociale et économique des groupes musulmans, tout en affirmant, sans compromis aucun, notre vision de la liberté d'expression et de l'égalité des sexes et, au Moyen-Orient, dénoncer les dernières guerres sans logique des gouvernements israéliens contre les Palestiniens. ■

Patrice Darteville

1 Pour Nice, cf. l'article de Paul Baillié, *Le Monde* du 20 janvier 2009. Le maire de Nice, Christian Estrosi, ne voit là qu'une «guerre contre les voyous que nous gagnerons».

2 Elie Barnavi, *Les religions meurtrières*, Flammarion, Café Voltaire, 2006.

3 *Le débat*, n°150, mai-août 2008, contributions de A. Meddeb, B. Lewis, R. Brague, M. Gauchet, A. Sfeir, F. Baudri, Z. Laidi et R. Cooper.

4 L'ouvrage de Peter Brown, *Pouvoir et persuasion dans l'Antiquité tardive - Vers un Empire chrétien*, Le Seuil, Paris, 1998 (version originale anglaise 1992) est éloquent à cet égard.

5 Jean-Louis Kupper et Philippe Georges, *Saint Lambert de l'histoire à la légende*, éd. Luc Pire, 2006.

6 Cf. Ghaleb Bencheikh et Antoine Sfeir, *Lettre ouverte aux islamistes*, Paris, Bayard éditions, 2008.

## LA PLACE DES FEMMES

- Individuation des femmes et légitimation de la parité
- Des différentes manières de penser le «plafond de verre»
- Défi démographique - Quel enjeu pour les femmes?
- Insécurité sociale et intime
- La Vierge et Ève, son antidote

«Kate Moss 2005» de l'artiste britannique Banksy exposé chez Bonhams. Banksy serait un artiste du Street art qui tient à garder l'anonymat.

**Carrière, éducation des enfants, double journée... les femmes peuvent-elles tout réussir, tout concilier? En ont-elles les moyens, autres que théoriques? Le point d'équilibre reste encore à trouver dans le champ social, politique, économique. Les difficultés liées au genre pointées ici, individuation, fécondité, démographie, hiérarchie... amènent à se poser la question du changement fondamental des mentalités, par exemple en intégrant le temps familial dans l'organisation du temps de travail. Copernicien?**

## INDIVIDUATION DES FEMMES ET LÉGITIMATION DE LA PARITÉ

La parité va bien au-delà de sa valeur instrumentale. Démonstration par Bérengère Marques-Pereira.

En symbolisant le privé-domestique au sein de la division sexuée du travail, les femmes ont été pendant longtemps exclues des trois grands symboles de l'individuation: l'échange monétaire (la monnaie comme moyen de paiement permettant à l'individu de se libérer de toute dette économique ou sociale), l'échange contractuel (représenté par le Droit, dont les formes démocratiques de liberté et d'égalité définissent l'individu comme citoyen libéré des assujettissements tutélaires) et enfin l'échange discursif (comme système de communication permettant à l'individu d'exister dans l'espace public en tant que sujet politique).

Les symboles de l'individuation —l'échange monétaire, l'échange contractuel et l'échange discursif— sont centraux dans les représentations contemporaines de la citoyenneté, que ce soit dans la tradition libérale ou dans la tradition républicaine. Ils puisent leurs sources dans une modernité politique dont les moments-clés sont la Révolution française et la Révolution américaine. La Révolution américaine traduit une perspective libérale qui accorde toute son importance à la liberté individuelle et à l'égalité de tous devant la loi. La Révolution française, elle, affirme liberté, égalité et fraternité au nom de l'universalisme. La tradition libérale met l'accent sur les droits civils et politiques: ces droits-libertés que l'individu possède face à l'intervention de l'État sont la garantie de son autonomie. Le civisme républicain s'attache à la formation d'un intérêt général rendue possible grâce à la participation de l'ensemble des citoyens à une communauté d'intérêts politiques; c'est plutôt dans leurs rapports réciproques que dans leur autonomie que les citoyens assurent leurs besoins.

“L'IDÉE DE VALEURS, DE COMPORTEMENTS ET D'EXPÉRIENCES QUI SERAIENT PROPRES AUX FEMMES EST POUR LE MOINS AMBIGÜE ET CONTIENT LA MÊME ÉQUIVOQUE QUE LA NOTION D'«INTÉRÊTS DES FEMMES»”

comme ceux de mères et d'épouses. Cette dynamique est passée, en ce qui concerne les femmes, par leur dissociation d'avec la mère et par la libre disposition de soi, ce qui a supposé une série de réformes législatives telles que la fin de l'autorité maritale et paternelle, la libre disposition de leurs biens propres et des fruits de leur travail, le droit au divorce, la liberté de passer des contrats, la capacité d'ester en justice ainsi que la libre disposition de leur corps, que ce soit au travers de la liberté reproductive ou de la lutte contre la violence physique dont elles peuvent être l'objet de la part des hommes. En matière de reconnaissance de l'égalité entre femmes et hommes, la *Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes*, adoptée par l'Assemblée Générale des Nations-Unies en 1979, a constitué un jalon majeur. L'une des récentes étapes de cette individuation dans le registre politique a été l'instauration de lois de parité, en France (2000), en Belgique (2002), en Espagne (2006).

De tels acquis ont été rendus possibles à travers le processus de construction d'un sujet politique fondée sur une activité conflictuelle qui a consisté à rejeter la naturalisation des places et des fonctions sociales, ou la simple évidence de la séparation des rôles, ainsi que la ligne de partage entre les occupations relevant de l'espace public-politique ou de l'espace privé-domestique, pour transformer en chose publique ce qui était auparavant vécu comme privé. Ce qui est donc mis en scène dans l'espace public, c'est un rapport social d'inclusion et d'exclusion dans ses limites et dans ses potentialités. Tel est notamment le sens des acquis de la parité.

Cette dynamique de subjectivation politique et sociale repose sur un processus collectif qui interdit de réduire l'individuation à un simple individualisme, même si les deux sont liés par et dans la tradition du libéralisme classique et utilitariste. Ce processus collectif passe par la construction d'une autonomie fondée sur l'émancipation des différentes formes de tutelle maritale, paternelle et masculine, émancipation qui laisse chaque femme libre de s'investir dans des groupes et des institutions sociales et politiques pour connaître de nouveaux rapports de pouvoir. Ainsi, la capacité des femmes à peser sur les rapports de force dans l'espace public est devenue concevable et possible.



Anne Desobry, Son œuvre nous emmène vers une abstraction de la solitude et d'une humanité inquiétante. Exposition au Botanique (Galerie), Bruxelles - du 12 mars au 26 avril 2009 - [www.botanique.be](http://www.botanique.be)

### INCLUSION «PAR LE HAUT» ET «PAR LE BAS»

À cet égard, soulignons l'importance d'une inclusion «par le haut», sise dans la représentation politique, et «par le bas», sise dans la société civile, car la citoyenneté n'est pas seulement une médiation verticale entre l'État et l'individu, mais aussi une médiation horizontale entre les individus eux-mêmes. En effet, la notion d'inclusion renvoie à l'actualisation d'une demande de citoyenneté, demande qui positionne individus et acteurs sociaux en tant que protagonistes de la société civile et de l'État, comme porte-parole privilégiés de leurs besoins et au titre d'interlocuteurs effectifs dans l'élaboration et les prises de décisions publiques et politiques. En outre, la notion d'inclusion pose le problème de la construction d'une société civile qui ouvre un espace de mobilisation et d'institutionnalisation des demandes face à l'État, et rend dès lors possible l'exercice d'une responsabilité publique de la part des citoyens. La responsabilité publique recouvre l'élaboration de la normativité sociale, la vigilance des individus à l'égard du fonctionnement des appareils et des institutions ainsi que la réflexion sur les formes prises par l'exclusion sociale et les limites de l'inclusion.

<sup>1</sup> Bérengère Marques-Pereira, *La citoyenneté politique des femmes*, Paris, Armand Colin, 2003.

Les argumentations soutenues en faveur de la parité pour aboutir à une représentation politique égalitaire des femmes et des hommes font partie d'un discours international et supranational dès la fin des années quatre-vingt. Ce discours pose la question de l'individuation des femmes à travers quatre arguments: la justice, la proportionnalité, l'utilité, la différence.

On retrouve ces arguments dans les discours prononcés lors de la rencontre internationale de Genève, organisée en 1989 par l'Union interparlementaire ainsi que dans les prises de position du réseau d'experts sur «Les femmes dans la prise de décision publique et politique» auprès de la Commission européenne, en 1994, ou encore dans la plate-forme d'action issue de la Conférence internationale de Beijing en 1995. Notons que, dans les lois ayant trait à la parité, l'argument de la proportionnalité se décline sur le mode de la reconnaissance d'une dualité du genre humain et qu'une argumentation supplémentaire est axée sur la réalisation du droit à l'égalité présenté comme un droit humain. C'est dans le débat public français sur la parité que les arguments de la dualité du genre humain et du droit à l'égalité furent mobilisés en premier lieu.

Nous avons montré précédemment quelle place chacun de ces arguments occupait dans les différents systèmes politiques<sup>1</sup>. Dans cet article, nous entendons évaluer leur portée par rapport à l'individuation des femmes.

L'argument de *justice* a souvent été invoqué pour légitimer l'expression publique des intérêts des différents groupes sociaux et donner un contenu à une politique délibérative. Il a été mobilisé afin de dénoncer la monopolisation masculine du pouvoir politique et justifier les actions positives qui cherchent à pallier les effets excluant de la division sexuelle et sociale du travail. L'argument de *justice* tend à asseoir le bien-fondé d'un droit existant —le droit à l'éligibilité— en liant l'effectivité de ce droit à l'universalité de la loi et à l'égalité de statut. En ce sens, cet argument ne présente pas d'écueil particulier au regard de l'individuation des femmes.

L'argument de *proportionnalité* a lié l'importance quantitative des femmes au sein de la population à l'idée d'une représentation politique au prorata de leur nombre. La légitimité démocratique a été ainsi justifiée à partir d'une vision extensive plutôt qu'en termes qualitatifs. D'autre part, cet argument dévoilait le phénomène de concurrence accrue parmi les représentants que suppose l'accroissement du nombre de représentantes. En même temps, il disqualifiait implicitement l'usage discursif de cette concurrence. Par ailleurs, au plan qualitatif, l'argument de proportionnalité traduisait l'idée que le représentant possède les caractéristiques de l'électeur. Ce qui paraît correspondre aux exigences d'ordre symbolique qui s'avèrent importantes pour les personnes minorisées dans un système politique. En effet, celles-ci peuvent revendiquer des représentants qui, non seulement, assurent la défense de leurs intérêts, mais aussi permettent, au travers de leurs caractéristiques personnelles, l'identification et le développement du sentiment d'être présent sur la scène politique. Ainsi

pour répondre au désenchantement des électeurs. Cependant, il a pu contribuer à entretenir une stigmatisation des femmes en tant qu'«autres», symbolisant l'altérité des intérêts et des expériences spécifiques. Les femmes sont alors situées du côté des identités prescrites plutôt que du côté de l'individuation.

### L'ARGUMENT DE DIFFÉRENCE

Rien d'étonnant dès lors que de constater l'usage fréquent de l'argument de *différence*. Celui-ci revêtait deux aspects: les intérêts et les besoins spécifiques d'une part et, d'autre part, les comportements et les valeurs spécifiques.

D'une part, l'argument sur l'existence d'intérêts et de besoins spécifiques mettait l'accent sur le fait que les femmes politiques représenteraient les «intérêts des femmes», en vertu du postulat voulant que l'élu soit présent en lieu et place des personnes pour lesquelles il agit, et qu'il agisse comme elles agiraient. De ce fait, l'augmentation de la représentation politique des femmes entraînerait un changement de politique qui tiendrait davantage compte des intérêts et des besoins du groupe social «femmes». L'équivoque essentialiste pèse assurément sur cette idée d'intérêts spécifiques des femmes et, à ce titre, s'oppose à leur individuation. D'autre part, l'argument relatif à des valeurs, des comportements et des expériences spécifiques propres aux femmes, considérait qu'une augmentation du nombre de représentantes amènerait l'action politique à modifier à la fois ses valeurs et ses manières de faire. L'idée de valeurs, de comportements et d'expériences qui seraient propres aux femmes est pour le moins ambiguë et contient la même équivoque que la notion d'«intérêts des femmes». Elle peut traduire une catégorisation essentialiste des hommes et des femmes: le principe d'une représentation des femmes en tant que telles réduit l'exercice de la citoyenneté à l'expression d'une seule identité et obscurcit la diversité constitutive des femmes. Notons cependant que l'argument de différence pouvait être aussi mobilisé dans une perspective de retournement du stigmate, faisant de l'affirmation de la positivité du féminin une ressource stratégique en politique.

La parité a pu également être revendiquée comme droit fondamental. Elle acquiert ainsi la légitimité d'un intérêt général qui donne sa force à la revendication d'un droit effectif à l'éligibilité. Le recours au discours politique des droits humains a légitimé les partisans de la parité face aux antiparitaires et a institué la parité comme une revendication légitime formulée et soutenue par des acteurs légitimes. En ce sens, la parité possède une portée qui va bien au-delà de sa valeur instrumentale: si elle se présente comme un moyen de partage du pouvoir politique entre hommes et femmes, elle traduit également l'une des finalités majeures de la démocratie — le droit à l'égalité de tous les êtres humains, femmes et hommes. À ce titre, cet argument ne présente pas d'écueil particulier au regard de l'individuation des femmes.

Bérengère Marques-Pereira  
Professeure de science politique à l'Université Libre de Bruxelles.

# DES DIFFÉRENTES MANIÈRES DE PENSER LE «PLAFOND DE VERRE»

Selon une étude récente commanditée par la Commission européenne, seulement 11% des sièges dans les conseils d'administration des plus importantes entreprises européennes cotées publiquement sont occupés par des femmes<sup>1</sup>. Ces données montrent bien que, dans le monde du travail, surtout au niveau de ses plus hautes sphères, les hommes gardent, aujourd'hui encore, un important avantage numérique sur les femmes. Ainsi, en dépit du sentiment d'égalité entre les sexes largement répandu dans notre société, et de la mise sur pied d'une égalité formelle visant à garantir les mêmes opportunités professionnelles aux hommes et aux femmes, force est de constater que le désormais bien connu «plafond de verre»<sup>2</sup>, c'est-à-dire l'ensemble d'obstacles invisibles qui bloquent la progression de carrières des femmes, n'est manifestement pas encore brisé...

«SELON LES SPÉCIALISTES EN RESSOURCES HUMAINES, LES FEMMES SERAIENT MEILLEURES QUE LES HOMMES DANS LA GESTION DE TÂCHES MULTIPLES AINSI QUE DANS LE RAPPORT AVEC LEURS SUBORDONNÉS.»

fiquement les situations de stress, ou encore, à ne pas reculer devant la compétition. Se fier uniquement à ces types de formations peut cependant détourner l'attention des femmes des autres éléments qui composent le «plafond de verre» et qui sont, en revanche, sans rapport avec leurs efforts individuels.

## QUELS OBSTACLES AUX CARRIÈRES FÉMININES?

Le poids des charges familiales (qu'il s'agisse de la gestion du ménage ou de la prise en charge des enfants) est considéré comme l'un des freins principaux aux carrières féminines. On parle alors de «double journée» (c'est-à-dire familiale et professionnelle), ce qui renvoie à l'idée que, pour les femmes, il y aurait une imbrication indissoluble entre la vie professionnelle et la vie privée. Ainsi, la division «temps du travail»/«temps libre» viendrait à manquer chez les femmes, de sorte que, si les hommes peuvent jouir d'un «temps libre» potentiellement convertible en temps «pour faire carrière», elles ne peuvent pas en faire autant. Au contraire, ce double engagement a pour effet que les contraintes féminines se heurtent aux demandes des entreprises. Celles-ci exigent de la part des employé-e-s une mobilité ou une disponibilité horaire toujours plus grande, que les femmes peinent à pouvoir assurer.

Outre le cumul des vies professionnelle et familiale, d'autres facteurs plus proprement liés au monde professionnel contribuent à maintenir les femmes au pied de l'échelle hiérarchique.

Ainsi, des recherches ont pu indiquer nombre de pratiques discriminatoires limitant l'évolution de la carrière des femmes. Les discriminations se concrétisent, par exemple, sous la forme de critères d'évaluation des compétences différents appliqués aux hommes et aux femmes, par leur exclusion d'une promotion en raison du présumé sexe de certains clients, mais aussi dans le cadre des concours prétendument aveugles aux appartenances sexuelles, les épreuves orales, où l'*«anonymat sexuel»* des candidates vient à tomber, constituant le principal barrage à la réussite des femmes.

Derrière ces dynamiques, nous pouvons clairement reconnaître l'œuvre des stéréotypes de genre, et plus particulièrement ceux qui sont en lien avec les représentations du monde professionnel. Une longue tradition de recherches en psychologie sociale montre, en effet, qu'il existe une importante correspondance entre le stéréotype masculin et celui du manager dans la mesure où les traits tels que l'autonomie, l'accomplissement de buts instrumentaux et la pensée analytique sont au cœur de ces deux représentations. Ce phénomène, que Virginia Schein<sup>3</sup> nomme *«Think manager, think male»*, est tenu pour être à la base des préjugés à l'encontre des femmes managers. Ainsi, selon Eagly et Karau<sup>4</sup>, le manque d'adéquation entre le stéréotype de la femme et celui du leader aurait pour effet une double discrimination à l'encontre des femmes: d'une part, elles seraient perçues moins favorablement que les hommes en tant que candidates potentielles à des positions de direction et, d'autre part, leurs performances en tant que leaders seraient passibles d'être évaluées moins favorablement que celles des hommes.

Ces constats permettent de saisir certaines causes du «plafond de verre». Cependant, afin de mieux cerner cette problématique, il convient de ne pas se contenter d'interroger le phénomène lui-même, et les sous-entendus que l'expression «plafond de verre» risque de véhiculer.

## LES FEMMES VEULENT-ELLES VRAIMENT DEVENIR MANAGER?

La métaphore du «plafond de verre» évoque un monde professionnel injuste et sexiste dans lequel certains types de dispositifs, d'aménagements et de comportements discriminatoires empêchent les femmes de gravir les échelons de la hiérarchie comme elles le souhaitent. En ce sens, la métaphore du «plafond de verre» véhicule une vision qui donne implicitement aux femmes le rôle de victimes passives d'un système toujours sexiste. Mais cela peut détourner l'attention d'autres éléments pouvant également participer à la genèse et au maintien de

leurs conditions professionnelles. De nouvelles pistes d'analyse s'ouvrent alors si l'on rend aux femmes le rôle de véritables «actrices» de leurs parcours professionnels. Comment les femmes elles-mêmes conçoivent-elles la carrière? Comment se représentent-elles le monde professionnel et, plus particulièrement, le sommet de la hiérarchie? Existerait-il chez elles des priorités dans la vie qui se soldeiraient par un désinvestissement en matière de carrière professionnelle?

Certains auteurs s'accordent à dire que, de nos jours, nombre d'organisations fondent la définition et la valorisation des attitudes ou des styles de comportement à adopter sur une norme de *masculinité*. Autrement dit, l'organisation du monde du travail actuel comporterait *«des assumptions implicites, des normes tacites ainsi que des pratiques organisationnelles, lesquelles encouragent des formes de communication, des conceptions de soi, des modes de gestion du conflit, des images du leadership, des valeurs organisationnelles et des définitions du succès et du bon management stéréotypiquement masculins»*<sup>5</sup>.

Sans sous-estimer les obstacles concrets auxquels les femmes doivent faire face quotidiennement, leur absence de la sphère décisionnelle pourrait alors être en partie expliquée en envisageant un manque de motivation de leur part à s'investir dans la lutte pour atteindre le sommet. Mais il n'est pas ici question d'une absence intrinsèque de motivation à s'engager dans un parcours ascendant. Les résultats de nos propres recherches<sup>6</sup> suggèrent, en effet, qu'il s'agirait plutôt d'un manque de motivation à s'engager dans la conquête d'un monde professionnel dont les normes et les modes de fonctionnement *masculins* ne correspondent pas aux priorités attachées à une identité construite comme *feminine*.

On le voit alors, dans l'analyse des carrières des femmes, il s'agit donc non seulement de dénoncer les obstacles externes qui pourraient bloquer leur chemin professionnel ascendant, mais aussi de questionner les normes et représentations du contexte professionnel qui, dans certains cas, sont susceptibles d'amener chez les femmes des dynamiques d'*«auto-sélection»*, voire de *«auto-handicap»*.

## LES FEMMES SONT-ELLES VRAIMENT NÉCESSAIRES AU SOMMET DE LA HIÉRARCHIE PROFESSIONNELLE?

Enfin, la question fondamentale reste de savoir si la présence accrue des femmes dans les conseils d'administration des entreprises doit vraiment être considérée comme un but en soi. Autrement dit, y a-t-il vraiment *«besoin»* de femmes dans les postes de direction?

Certaines analyses suggèrent qu'une présence plus importante des femmes au niveau de la prise de décision serait très bénéfique. Selon les spécialistes en ressources humaines<sup>7</sup>, par exemple, les femmes seraient meilleures

«Répartition des tâches au bureau», 1930, La Fonderie. Exposition «Garçon ou fille: un destin pour la vie?» – Musée Belvédère, place des Palais 7, 1000 Bruxelles – jusqu'au 31 mai 2009.

que les hommes dans la gestion de tâches multiples ainsi que dans le rapport avec leurs subordonnés. Elles respecteraient davantage les délais imposés pour mener à bien les missions, et elles seraient meilleures dans le domaine de la communication. D'une manière plus générale, si l'on se réfère aux nouveaux modèles managériaux tenus pour être les plus efficaces<sup>8</sup>, et qui mettent en avant des qualités telles que l'écoute et la capacité d'inspirer et de mobiliser les collaborateurs, les femmes seraient même de meilleurs dirigeants que les hommes<sup>9</sup>.

Cependant, penser que l'arrivée massive des femmes au sommet de la hiérarchie puisse «faire la différence» pré-suppose d'adopter une conception essentialiste des genres où les dispositions individuelles sont naturalisées. Ainsi, selon cette vision, les femmes —toutes les femmes— sont investies de l'ensemble des qualités définies comme *feminines* qui leur sont spécifiques, et qui par ailleurs sont censées être absentes chez les hommes. Or, la candidature de Sarah Palin à la vice-présidence des États-Unis nous a clairement offert la preuve que l'équation *«femme = valeurs féminines»* n'est pas systématiquement confirmée.

Ainsi, si nous posons la question de savoir comment favoriser l'ascension professionnelle des femmes, il est impératif d'être attentif à ne pas retomber dans l'association rigide entre sexe et genre, car celle-ci aurait en retour l'effet de renforcer la perception de différences ontologiques entre les hommes et les femmes et, du coup, la persistance de leur exclusion en tant qu'individus, de la sphère de la prise de décision.

Annalisa Casini  
Chercheuse-École de Santé publique de l'ULB

5 van Vianen, A. E. M., & Fischer, A. H. (2002). Illuminating the glass ceiling: The role of organizational culture preferences. *Journal of Occupational and Organizational Psychology*, 75, 315-337; pag. 316.

6 Casini, A., & Sanchez-Mazas, M. (2005). «Ce poste n'est pas fait pour moi!»: l'impact de la culture d'entreprise et de l'adéPTION aux rôles de genre sur la mobilité professionnelle ascendante. *Cahiers Internationaux de Psychologie Sociale*, 67/68, 101-112.

7 Human Resources Director Association [GIDP/HRDA]. (2008). XIV Indagine GIDP: la presenza femminile ai vertici dell'impresa. Milano.

8 Comme, par exemple, celui du manager «transformationnel».

9 Van Keer, E., Bogaert, J., & Trbovic, N. (2008). Could the right man for the job be a woman? How women differ from men as leaders. Hudson.

## RELEVER LE DÉFI DÉMOGRAPHIQUE EN EUROPE

# QUEL ENJEU POUR LES FEMMES?

Le deuxième Forum européen sur la démographie (Bruxelles, 24-25 novembre 2008) était consacré au défi démographique que l'Union européenne doit relever à la suite du vieillissement accéléré de sa population. Le discours s'est largement concentré sur la relance du taux de fécondité dans la mesure où celui-ci se situe en dessous du seuil de remplacement des générations à l'échelle de l'Union (1.5 enfant par femme au lieu de +/- 2.1 en 2006). La situation est particulièrement préoccupante dans les États membres de l'Est et du Sud de l'Europe ou encore en République fédérale d'Allemagne (1.2-1.4 enfant par femme), mais elle est présente partout, à l'exception notable de la France où le seuil de remplacement des générations a été pratiquement atteint ces toutes dernières années. Devant pareil constat, la question était sur toutes les lèvres:

## QUE FAIRE POUR AMENER LES FEMMES À AVOIR PLUS D'ENFANTS?

La question est cruciale car le devenir des femmes dans la sphère publique dépend des réponses qui lui seront données. En ce qui les concerne, la question essentielle devient: *Comment éviter que la course aux enfants ne se transforme en une pression sociale, porteuse, pour elles, d'un retour du «tout à la famille»?* Pareille évolution remettrait en cause leurs acquis de ces trente à quarante dernières années en matière non seulement de droits sexuels et reproductifs, mais encore de droit à l'individualité et à l'autonomie auquel concourt le plein exercice des droits économiques et sociaux. Ce risque est réel car des forces conservatrices, politiques et religieuses, sont à l'œuvre,

notamment au travers d'organisations familiales traditionnalistes (particulièrement actives dans les nouveaux États membres), pour revendiquer la mise en place de politiques allant dans le sens d'une régression, sinon d'une suppression de ces droits.

Les quelques pistes évoquées lors du Forum européen ne sont pas totalement rassurantes. Depuis 1995 et l'adoption par la Commission européenne de l'approche du *gender mainstreaming*, rendue obligatoire pour tous les États membres, l'Union européenne tente de développer une politique visant à faciliter la combinaison de la vie professionnelle et familiale dans le strict respect du principe d'égalité des femmes et des hommes. Celui-ci a été inscrit en 2000 dans la Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne (Art. 23).

La directive 96/34/CE du 3 juin 1996 portant l'accord-cadre sur le congé parental conclu le 14 décembre 1995 entre les partenaires sociaux européens l'avait anticipé sans engendrer de résultats probants. Cette mesure ne rencontre de fait qu'un succès fort mitigé auprès des hommes car ils en craignent les effets sur l'évolution de leur carrière et de leur revenu. Par conséquent, c'est encore largement sur les épaules des femmes que retombe le poids des responsabilités familiales. Ce sont encore elles qui, très majoritairement, paient le prix fort dans leur vie professionnelle et leurs revenus, présents et différés. Nombre d'études concernant l'effet de la maternité sur la carrière professionnelle des femmes sont là pour le prouver.

Dans ces conditions, *si les femmes devaient avoir plus d'enfants, des mesures d'accompagnement devraient absolument être prises pour en limiter le coût professionnel*. Que faire pour éviter que la multiplication des interruptions de carrière ou

des aménagements des horaires de travail dus aux maternités plus nombreuses n'aboutissent à renforcer les discriminations à l'embauche, à la formation professionnelle et à la promotion dont les femmes font l'objet de la part des employeurs? C'est là qu'on bascule dans l'inconnu.

© Sylvie Macias Diaz

## POLITIQUES DE RÉCONCILIATION DE LA VIE PROFESSIONNELLE ET FAMILIALE

L'objectif d'égalité des femmes et des hommes, repris dans la *Feuille de route 2006-2010* adoptée par la Commission européenne, appelle pourtant à un renouvellement des politiques de réconciliation de la vie professionnelle et familiale, de manière à inciter les hommes à être plus présents auprès de leurs enfants et dans leurs familles. À cet égard, les experts ne font pas preuve d'une imagination plus débordante que les responsables politiques. Ils se bornent généralement à préconiser des recettes ressassées depuis quelque trente ans, sans aucunement s'interroger sur le fait de savoir si les mesures qu'ils présentent comme des «bonnes pratiques», en se basant sur des données du moment, peuvent avoir d'autres effets que circonstanciels ou apparents.

En prenant l'exemple de la France, ils estiment qu'une politique destinée à multiplier les formes et les places d'accueil des enfants, combinée à une politique de congés parentaux rémunérés<sup>1</sup>, doit nécessairement entraîner un relèvement des taux de fécondité. C'est oublier un peu vite qu'au début des années nonante, cette même place était occupée par la Suède où une politique de réconciliation de la vie professionnelle et familiale, égalitaire en droit, est menée depuis les années 1970. Ce certificat d'excellence ne l'a pas empêchée de voir son taux de fécondité faiblir pour retomber à 1.7-1.8 enfant ces dernières années<sup>2</sup>. Si l'on veut relever durablement les taux de fécondité européens, les mesures avancées, bien que nécessaires, se révèlent nettement insuffisantes. Il convient dès lors d'agir concomitamment sur d'autres facteurs.

Les données de quelques enquêtes qualitatives semblent indiquer que le nombre d'enfants est plus élevé dans les familles où les hommes assurent leur part de tâches familiales et ménagères. Même s'ils demanderaient à être confirmés, ces résultats sont pourtant déjà en partie corroborés par toute une réflexion théorique portant sur l'application du principe d'égalité dans la famille. L'on peut dès lors se demander si la question «Que faire pour que les femmes consentent à avoir plus d'enfants?» ne devrait pas être remplacée par:

## QUE FAIRE POUR QUE LES HOMMES PARTICIPENT PLEINEMENT AU TRAVAIL FAMILIAL AU QUOTIDIEN?

De ce point de vue, diverses études ont déjà souligné l'importance de la revalorisation du travail familial. Encore faut-il s'entendre sur ce que l'on veut dire par là. Les chercheurs des pays nordiques la voient d'emblée comme le levier d'un bousculement de la hiérarchie existant entre le travail professionnel et familial, considérée comme le symbole de l'ordre social inégalitaire établi. Si cet objectif était atteint, il éliminerait, en principe, l'un des obstacles majeurs à l'implication des hommes dans la famille.

En pratique, c'est pourtant loin d'être gagné. Non seulement parce que, en matière de prise en charge du travail familial, toute l'éducation des hommes reste à faire<sup>3</sup>, mais

Sylvie Macias-Diaz - «Alice et les tentatives habitables», 2006 (encre sur papier). Le conte, mais aussi une référence de l'artiste «à la dépression, la solitude, le sentiment d'inutilité de la femme au foyer». Exposition «Buildings extension» - Iselp, Bruxelles - jusqu'au 18 avril 2009 - www.iselp.be

encore parce qu'une arrière-pensée se dissimile derrière cette idée dans l'esprit de certains de ses promoteurs. Pour eux, la revalorisation du travail familial devrait servir leur volonté de voir les femmes reprendre leur place «naturelle» au foyer.

En mettant en débat le thème de *la parenté comme une profession*, la Conférence européenne de la Présidence tchèque (Prague, 5-6 février 2009) soulève, de ce point de vue, quelques inquiétudes. Le sujet n'est pas neuf. Les associations de femmes au foyer, attachées à la conception traditionnelle de la famille, le portent depuis de nombreuses années. Par contre, les associations de femmes plus progressistes s'opposent fermement à cette évolution. Pour elles, le risque est trop grand de voir femmes, et surtout les plus fragiles d'entre elles, en faire les frais. Elles craignent que la professionnalisation de la parenté ne justifie l'écartement des femmes du marché du travail aux yeux d'employeurs déjà trop enclins à les considérer comme des travailleurs de second choix, dont le rôle principal n'est pas d'être au travail, mais bien dans la famille.

Afin d'échapper à ce piège, il faut éviter d'assimiler la revalorisation du travail familial à la professionnalisation de la parenté. Il convient, au contraire, de la réaliser en intégrant le temps familial dans l'organisation du temps de travail.

S'ils étaient normalisés dans les trajectoires professionnelles des hommes et des femmes, les aménagements des horaires ou de la carrière dus aux responsabilités familiales pourraient cesser d'être synonymes de déclassement professionnel pour les travailleurs-parents qui en font usage. La valorisation des compétences acquises dans l'exercice du travail familial, dans le milieu professionnel, représente une autre piste à explorer<sup>4</sup>.

## TOUJOURS SUR LE MÉTIER...

Si l'Union européenne veut relever le défi démographique en relançant la fécondité, elle doit repenser sa politique d'égalité des femmes et des hommes en incluant les hommes comme groupe-cible. Les associations de femmes auront des difficultés à l'admettre. Pourtant, étant donné la voie choisie par l'Union pour relever ce défi, il semble bien que pour qu'il le soit dans le strict respect du principe d'égalité des femmes et des hommes, ce sont les hommes qui en détiennent la clé.

Ghislaine Julémont  
Administratrice du CAL

<sup>1</sup> Faut-il rappeler qu'en France, ces congés se placent dans une perspective nataliste. Introduits au milieu des années 1980, ils s'adressaient, dans un premier temps, uniquement aux mères, leur indemnisation dépendant de l'exercice d'une profession au moment de leur utilisation. En outre, les parents n'y ont droit qu'à partir du deuxième enfant et l'allocation forfaitaire (éventuelle) relativement basse qu'ils perçoivent est plus élevée à partir du troisième enfant.

<sup>2</sup> Un congé parental, ouvert aux hommes comme aux femmes, et indemnisé à raison plus de 80% du salaire (plafonné) perdu, y a été introduit en 1974. Le congé de parentalité spécifique de deux semaines, rémunéré de la même manière, date, lui, de 1985.

<sup>3</sup> Cette éducation ne devrait pas se borner à induire un changement de mentalité. Elle devrait aussi faire prendre conscience aux hommes des compétences d'organisation, de coordination et de gestion que requiert traditionnellement le travail familial, sans parler des compétences techniques plus récentes qu'exige l'introduction des nouvelles technologies dans l'univers familial. Le Canada a montré l'exemple en inscrivant un cours d'économie domestique dans le cursus scolaire.

<sup>4</sup> C'est d'autant plus vrai que les compétences requises dans les deux univers se comprennent de plus en plus. Voir à ce sujet, M. Haicault, «Pertes des savoirs familiaux. Nouvelle professionalité du travail domestique. Quels sont les liens avec le système reproductif?», Recherches féministes, Vol. 7, N° 1, Familles, 1994, pp. 12-138).

FEMMES D'ICI MAIS D'AILLEURS - UNE INTERVIEW DE PASCALE JAMOULLE

## INSÉCURITÉ SOCIALE ET INTIME

Pascale Jamoullle est anthropologue\*. Elle a exploré les espaces urbains marqués par la précarisation et l'exil où, selon elle, les sphères de l'intime se fragilisent. Son dernier ouvrage «*Fragments d'intime - Amours, corps et solitude aux marges urbaines*» relate précisément ses enquêtes sur le terrain, à propos de l'insécurité sociale et intime de nombreuses femmes.

Ce livre parle du genre humain plongé dans des cadres sociaux qui se délabrent et, plus spécifiquement, de la mise à mal des relations de genre. Les rapports hommes/femmes qu'elle décrit se déclinent en trois genres: «marchand», «perdu» et «tragique». Dans le quartier «chaud», évoqué dans la première partie de son ouvrage, la précarité des liens, l'exploitation et la marchandisation du corps marquent le rapport à soi et aux autres. La deuxième partie raconte le sans-abrisme, avec ses processus de destruction de la vie privée et de précarisation psychique. Tandis que dans la troisième partie, l'auteure explore un quartier à forte concentration immigrée, où la jeunesse vit des conflits de normes de genre exacerbés.

**Pascale Jamoullle, d'où est né cet ouvrage sur les marges?**

**I Pascale Jamoullle:** J'ai étudié pendant quinze ans les conduites à risques de la jeunesse, ce qui m'a amenée à travailler avec des familles en difficultés, autour de Charleroi/La Louvière. Pour un ouvrage précédent, j'ai rencontré de nombreux pères dans des quartiers discriminés, et réfléchi avec eux aux transformations de la masculinité et de la paternité. J'ai découvert une souffrance de genre énorme dans les contextes de précarité. Travailler aux marges sociales donne un effet loupe sur ce qui se passe à l'intérieur de la société. Quand je suis arrivée ici, dans le «quartier nord» de Bruxelles (*ndlr: Le Service de Santé mentale Le Méridien, où travaille P. Jamoullle, est situé à Saint-Josse*), paupérisé, à forte concentration immigrée, c'est surtout sur le genre, les rapports hommes/femmes, que je me suis penchée.

**Pouvez-vous préciser ces genres que vous décrivez, plus particulièrement le «marchand» et le «tragique»?**

Le genre marchand est une dynamique d'hypersexualisation et de marchandisation des corps. Le corps est alors considéré comme un capital, une ressource à exploiter. Des parents tablent sur l'adaptation des enfants à la modernité urbaine, ils ne leur transmettent pas leurs schémas de valeurs, ne leur parlent plus la langue d'origine, ne donnent plus sens aux traditions, de peur de transmettre des lignes de vie «arrérées». Or, moins les enfants reçoivent en transmission, plus ils sont vulnérables aux idéaux globalisés des corps-marchandises, transmis par les médias. La beauté et la jeunesse

du corps deviennent leur étalon de mesure de l'estime de soi et des autres, tandis que l'accès à la consommation fait office de support identitaire. Le genre marchand est ultralibéral et concurrentiel, il s'agit pour les filles de garder la jeunesse du corps, de le soigner, de passer parfois par la chirurgie esthétique, par des techniques comme l'anneau à l'estomac, etc. Si elles perdent le corps de la réussite sociale, elles ont le sentiment de ne plus avoir beaucoup de chances de réussir leur vie. Quand les filles ne se sentent pas reconnues, leur capital-beauté, le corps du «rêve américain» est ce qui leur reste à valoriser. Ce qui compte alors pour elles, c'est «compétence», à coups de vêtements de marques. Le rapport à autrui, l'amour, l'amitié, s'achètent par des cadeaux ou se gagnent par la concurrence ou la violence. L'école de la rue fonctionne comme cela, sur des hiérarchies dominants-dominés, riches-pauvres.

**Quant au genre «tragique»?**

Il caractérise les conflits de valeurs, entre tradition et modernité, qui peuvent mettre à mal les relations des hommes et des femmes, des parents et des enfants. Ils s'exacerbent quand les quartiers s'appauvissent et s'ethnicisent. Dans le quartier turc en particulier, il y a un regroupement dense de populations de la même origine. Une recherche récente montre que si 14% des Belges de souche vivent dans la pauvreté, ce chiffre monte à 59% pour la population d'origine turque. Il y a donc eu une paupérisation de ces familles, qui ont pourtant émigré dans l'espoir d'une ascension sociale. Dans ce contexte, beaucoup de jeunes comptent d'abord sur les solidarités familiales. Dans les familles communautaires traditionnelles de la région d'Emirdag, en Anatolie —d'où viennent la plupart des familles turques du quartier— trois générations cohabitent, avec un fonctionnement patriarchal et gérontocratique. La coutume priviliege les mariages entre les cousins et les cousines. Ces traditions s'accommodent mal des envies de mariages choisis, et d'émancipation des jeunes et des femmes.

**La situation des jeunes filles, des femmes, est donc problématique dans ces quartiers?**

La situation des filles est difficile, certes, mais celle des garçons n'est pas meilleure. Beaucoup de parents ont

peur pour leurs enfants. Les écoles très mono-culturelles des quartiers immigrés ne les qualifient pas, et les groupes de jeunes qui traînent dans l'espace public ont souvent des conduites sociales à risque. Des parents arrangeant pour leurs enfants des mariages avec un cousin ou une cousine du village, dans l'espoir de ramener leurs enfants aux traditions, à la sécurité des «origines». Ils pensent que leur premier devoir est de trouver un partenaire à leur enfant, de lui donner la possibilité de créer une famille: offrir au fils d'un frère ou d'une sœur la possibilité d'émigrer par mariage peut être une façon de régler une dette morale au pays. D'autant plus que la paupérisation aidant, des parents n'arrivent plus à payer les dots, parfois réclamées pour une fille turque d'ici, tandis que là-bas la dot est rarement une condition au mariage. Comme je travaille sur le terrain de la santé mentale, je constate beaucoup de souffrances de genre et intergénérationnelle. Ces jeunes sont très divi-

**Vous parlez de cette souffrance de jeunes Bruxellois(es) issus de l'immigration.**

Ils vivent une souffrance sociale qui peut peser sur leur vie. Prenons le cas d'une jeune fille qui vit dans une famille très fermée, dans un quartier mono-culturel, avec un fort contrôle social. Ses stratégies, pour vivre la vie qu'elle rêve, sont limitées: dissimulation, mensonge, double vie. Cela peut fonctionner, mais dès lors, dans sa vie cachée, elle est seule, sans balises, sans aide, et donc très exposée aux risques urbains. D'autres jeunes filles se révoltent, assumant une position moderniste en matière d'émancipation féminine et de métissage culturel. Mais il y a des aussi des revers. Une jeune fille qui fugue, qui prend un amoureux d'une autre culture, peut se retrouver en rupture familiale, alors qu'elle avait des parents et une famille très enveloppants, solidaires, chaleureux... Comment vivre sans les siens? L'enfermement des femmes dans des rôles traditionnels comme dans les ruptures familiales, génèrent de nombreux maux du corps et de l'esprit: anorexie, boulimie, dépression...

Mais les jeunes, filles ou garçons, font aussi évoluer leurs parents et leurs coutumes. Ils ont des stratégies d'hybridation des valeurs individualistes et communautaires, ils inventent de nouvelles manières de vivre en couple et en famille.

**Qu'en est-il de la mixité dans les écoles? Comment travaillez-vous sur ces sujets?**

La troisième partie de mon livre porte sur nos travaux de recherche en groupes avec des ados issus de l'immigration, dans les classes d'enseignants qui ont envie de travailler avec nous, filles

© Belga

**Le «quartier Nord» à Bruxelles - Travailler dans les marges sociales a un effet loupe sur ce qui se passe dans la société.**

et garçons ensemble, autour du genre, de l'origine, avec les expériences de chacun, autour des choix à faire dans leur vie. Quand un quartier s'ethnicise, clairement le sexisme augmente: les garçons vont contrôler davantage les filles. Pour eux, elles font partie intégrante de leur «territoire». Quand les filles ont d'autres modèles et d'autres désirs, les relations entre les sexes deviennent difficiles. Filles et garçons ne se fréquentent plus. Parfois, pour garder du pouvoir sur leur vie, des filles jouent les «filles sérieuses» et évitent les garçons. Alors les écoles se démixent. Les filles s'inscrivent dans des écoles «pour filles» où elles se sentent davantage à l'abri. Il faut reconstruire des espaces de confiance entre les sexes. Les premières tensions de genre se vivent souvent dans les fratries, entre frères et sœurs. Beaucoup de filles n'acceptent plus l'hégémonie de leurs frères.

**Comment une fille peut-elle se construire ici en dehors de ces référents?**

Dans un quartier comme celui-ci, la légitimité d'une femme ne s'acquiert trop souvent que par le mariage et la maternité. Mais les situations sont tellement diversifiées qu'on ne peut pas généraliser. Il y a une grande force d'innovation dans le monde turc. Chacun essaie de bricoler des stratégies qui seront à son avantage. Mais parfois il y a des revers terriblement douloureux.

**Propos recueillis par Michèle Michiels**

\*Pascale Jamoullle est docteur en anthropologie. Elle est responsable du certificat universitaire «Santé mentale en contexte social: précarité et multiculturalité». <http://www.uclouvain.be/formation-contINUE-mentale>

Elle est chargée de cours et de recherches à l'UCL-Laboratoire d'anthropologie prospective (LAAP)-Louvain-la-Neuve. <http://www.uclouvain.be/laap>

Son ouvrage *Fragments d'intime* est publié aux éditions La Découverte.

# LA VIERGE ET ÈVE, SON ANTIDOTE

Le discours misogyne ravageur de la tradition chrétienne cède le pas. Mais pas sans mal.

C'est l'histoire d'une jeune fille juive du nom de Miryam, habitant la localité de Nazareth située en Galilée, au nord de la Palestine. Un jour, l'ange Gabriel lui annonce qu'elle va mettre au monde — grâce à l'action du Saint-Esprit — un fils qui sera le messie attendu depuis des lustres par tout le peuple d'Israël. L'enfant, appelé Jésus, naît à Bethléem en l'an 6 ou 5 avant l'ère commune et meurt crucifié à Jérusalem vers l'an 30. Pour les futurs chrétiens, cette mère qui a enfanté sans l'intervention d'un homme a donné naissance au Christ, mot d'origine grecque signifiant «celui qui a reçu l'onction» et équivalant à l'hébreu «messiah», autrement dit «messie».

Telle est, brossée à grands traits, l'histoire de Marie, rapportée d'abord entre 70 et 100 par les évangélistes Marc, Matthieu, Luc et Jean, puis par les Évangiles apocryphes, non reconnus par l'Église catholique, avant que les évêques réunis en concile à Éphèse ne la déclarent «Mère de Dieu» en 431. L'élaboration de ce dogme en Asie Mineure ne fait que renforcer, à partir de la seconde moitié du V<sup>e</sup> siècle, le culte marial déjà en gestation un peu partout autour de la Méditerranée. Depuis, les manifestations protéiformes auxquelles il a donné lieu se sont multipliées, particulièrement en Occident, au point que la figure de la Vierge s'y est retrouvée instrumentalisée au fil du temps et au gré des préoccupations des clercs, contraints au célibat.

Conséquence: l'idéal proclamé de la virginité a entraîné la dévaluation de la sexualité et de la femme en général. Écoutons à ce propos Odon, abbé de Cluny (X<sup>e</sup> siècle): «La beauté physique ne va pas au-delà de la peau. Si les hommes voyaient ce qui est sous la peau, la vue des femmes leur soulèverait le cœur. Quand nous ne pouvons toucher du bout du doigt un crachat ou de la crotte, comment pouvons-nous désirer embrasser ce sac de fierte?». No comment. Exemple de discours misogyne, si caractéristique d'une tradition chrétienne éclosée dans une société patriarcale et qui est restée longtemps taraudée par la haine du corps, voire par la peur panique du «deuxième sexe». On est loin, bien sûr, de la poésie courtoise qui commençait à fleurir à l'époque chez les troubadours et qui exaltait la beauté de la gent féminine. Mais pas tellement de l'opinion de l'apologiste Irénée de Lyon qui, avant sa mort en 202, fustigeait déjà la «vierge désobéissante» — c'est-à-dire

Ève — et lui opposait la «vierge obéissante», Marie en l'occurrence, femme sans eros «qui a permis au plan de Dieu de se réaliser»<sup>2</sup>.

## LA VIRGINITÉ COMME DOT

Vieille antienne comme on voit, remontant aux Pères de l'Église pour qui le péché de chair était le plus abominable. Ce qui fait que le sexe des femmes, objet de la concupiscence des mâles, devait impérativement être préservé, d'où l'importance accordée à l'hymen et à la chasteté. Toutes les filles, promises à la pureté, auront par la suite pour vocation de devenir des enfants de Marie. Et si elles convolent en justes noces, qu'elles sachent que leur virginité représente leur dot la plus précieuse. Plus tard, dans leur existence de couple — cet épicentre de tous les dangers —, il ne leur restera qu'à devenir mères pour préserver leurs chances de salut, à l'instar en somme de Notre-Dame. Suivre une telle règle de vie, étrangère aux appels insidieux de Dame Nature, était bien difficile sans se faire violence, et cela le demeure vraisemblablement pour les croyantes d'aujourd'hui, du moins pour celles qui continuent de se plier aux injonctions ecclésiales traditionnelles aux relents intégristes. Dur dur pour une «faible femme», selon l'expression consacrée, surtout à l'aune des perfections dont est paré le modèle de la Vierge qui lui est proposé.

Ceci dit, aux pécheresses invétérées et à celles qui voulaient quitter le siècle pour se rapprocher du Très-Haut ou de son Fils, des portes de sortie considérées comme enviables existaient: le couvent en était une qui ouvrait à la sainteté. Scénario devenu obsolète? Rien n'est moins sûr car, nonobstant certains accommodements avec l'esprit du temps, il n'est pas certain que la papauté actuelle ait renoncé à une ligne de conduite ancestrale faisant du refus du plaisir — en dehors de la procréation — et du rejet des expressions de la sensualité des questions de principe.

Par ailleurs, parallèlement à leur volonté d'apaiser leur angoisse face à la sexualité féminine et de sublimer le désir qui ne manquait pas de les travailler, les ecclésiastiques du Moyen Âge ont fait de la Vierge Marie — «antidote d'Ève»<sup>3</sup> — le paragon de la soumission à l'homme. Au messager céleste venu lui annoncer une naissance hors du commun, elle répond humblement, selon Luc, qu'elle est «la servante du Seigneur». Aveu qui, volens nolens, a nourri la conception selon laquelle la femme est subordonnée à l'homme, comme l'écrivait saint Paul à l'époque des premières communautés chrétiennes: «Que les femmes soient soumises à leur mari comme au Seigneur; en effet, le mari est chef de sa femme, comme le Christ est chef de l'Église, lui, le Sauveur du corps. Or, l'Église se soumet au Christ; les femmes doivent donc, et de la même manière, se soumettre en tout à leur mari»<sup>4</sup>. CQFD. Profession de foi antiféministe qui ressurgit dans la prise de position d'un Gilbert de Limerick au début du XII<sup>e</sup> siècle. Cet évêque, qui répercute à sa manière le schéma trifonctionnel de l'ordre féodal, énonce son credo idéologique sans am-

bages: «Je ne dis pas que la fonction de la femme soit de prier, labourer ou combattre; elles sont les épouses de ceux qui prient, de ceux qui combattent, de ceux qui travaillent, et elles les servent»<sup>5</sup>. Pas question dès lors pour elles d'accéder à la prêtrise, chasse gardée des hommes! Et l'on sait que cela pose toujours problème de nos jours.

## UN DOUBLE REGARD

C'est peu dire que les discours tenus à propos de la Vierge ont joué, depuis l'époque médiévale jusqu'aux Temps modernes où elle devient

«Madone» et l'Époque contemporaine où elle accède au statut d'«Immaculée Conception», un rôle prépondérant dans la perception que nos prédecesseurs ont pu avoir de leurs compagnes. Image que celles-ci ont pu ou dû intégrer au point que le destin de bon nombre d'entre elles s'en est trouvé largement influencé. Cependant, même si la hiérarchie catholique s'est toujours ingénier à convoquer Marie comme exemple à suivre par ses ouailles, et ce au gré

EN DÉPIT DE LA  
MOBILISATION TOUS  
AZIMUTS DE SA VIERGE, LE  
CHRISTIANISME ROMAIN  
N'A PAS TOUJOURS RÉUSSI  
À JUGULER «LE CORPS  
DE L'ÈVE ÉTERNELLE ET  
TENTATRICE»

de ses intérêts du moment, il conviendrait de ne pas avoir en la matière une vue trop manichéenne. En témoignent quantité de figures mariales qui, forgées par des hommes, n'ont pas nécessairement contribué à la dépréciation du genre féminin ni à l'asservissement de ses représentantes. Loin de là. Il suffit de penser à ces Pietà du XV<sup>e</sup> siècle où une mère douloureuse tient son fils sur les genoux en même temps qu'elle pleure les malheurs du temps: là, la Vierge devient la suprême consolatrice de l'humanité. Et comment ne pas être ému par les Madones d'un Raphaël, aux visages d'une délicatesse angélique, hommage évident au charme féminin?

Il est cependant d'autres images mariales, fréquentes dans la peinture occidentale dès avant la Renaissance, où l'on voit la Mère de l'enfant Jésus lui donner le sein, bien visible à l'œil nu. Au point qu'on a pu voir dans ce dévoilement de l'attribut par excellence de la féminité, au-delà de sa fonction nourricière, l'intrusion de son pouvoir érotique. Comme quoi, en dépit de la mobilisation tous azimuts de sa Vierge, le christianisme romain n'a pas toujours réussi à juguler «le corps de l'Ève éternelle et tentatrice»<sup>6</sup>. Même chez les mystiques, pourtant peu suspectes de dérives hérétiques, il s'en est trouvé qui disaient avoir vu apparaître Marie en habit sacerdotal, signe probant de ce qu'elles revendiquaient pour elles et leurs semblables: une place dans l'Église institutionnelle, voire un accès au divin sans médiation.

Si les voies du Seigneur sont impénétrables, celles de la révolte et de l'émancipation de la tutelle masculine sont, quant à elles, décidément imprévisibles. On aurait mauvaise grâce de s'en plaindre... ■

**Henri Deleersnijder**

1 Cité par Jean Delumeau, *La peur en Occident*, coll. «Pluriel», Paris, Fayard, 1978, p. 409.

2 Voir à ce propos, et pour la figure de Marie dans son ensemble, Sylvie Barnay, *La Vierge, femme au visage divin*, coll. «Religions», Paris, Découvertes Gallimard, 2000.

3 L'expression est de Michelle Perrot, *Mon histoire des femmes*, Paris, Seuil / France Culture, 2006, p. 110.

4 Épître aux Éphésiens, V, 22-24.

5 Cité par Georges Duby, «La femme, l'amour et le chevalier», dans *L'Histoire*, n° 1, p. 10.

6 Jacques Berlioz, «Eros et la Vierge», dans *L'Histoire*, n° 180, p. 44.

EUROPE: UNE GOUVERNANCE ÉCONOMIQUE CONTRE LA CRISE

# Qui joue à Euromillions?

**Rassembler l'argent et surtout les efforts des Européens pour mieux lutter contre la crise. Le projet n'est pas neuf. Mais qui osera parier dessus?**

C'était l'économie la plus performante de la zone euro. Combinaison d'une taxation faible (voire inexiste) à destination des entreprises et d'une ouverture totale sur le marché planétaire, l'Irlande alignait les performances. Taux de croissance annuel avoisinant les 10% et chômage sous les 4%. Quelques mois auront pourtant suffi pour ruiner le miracle irlandais. À la fin de cette année, le nombre de demandeurs d'emploi pourrait y avoir triplé. La bulle immobilière a éclaté, privant le gouvernement d'une partie des rentrées fiscales. Et de grandes sociétés

comme la multinationale américaine Dell sont allées s'installer ailleurs. L'Irlande est le premier pays de la zone euro à être entré en récession.

**DE PART ET D'AUTRE, PARFOIS, ON CONSTATE UNE VOLONTÉ INSUFFISANTE DE COMPRENDRE LA PENSÉE DE L'AUTRE.**

malgré des chiffres meilleurs que l'Italie ou l'Allemagne, la France a subi la plus forte contraction de son économie depuis le dernier trimestre 1974, après le premier choc pétrolier. En Belgique, l'affaire Fortis a pris la dimension d'un drame national. L'immobilier espagnol est au bord de la crise de nerfs. La livre sterling s'écrase. La faillite de Lehman Brothers Outre-Atlantique a bouleversé jusqu'au paysage bancaire luxembourgeois...

La Grande-Bretagne a été le premier pays de l'Union à offrir une réponse forte à la crise. Contre l'insolvabilité des banques: 65 milliards d'euros. Pour contrer le manque de liquidités: 450 milliards d'euros. Le trésor

britannique a pris ses responsabilités, tout en se réservant une part du gâteau au passage. Car si à Londres, il a été dit que la «socialisation financière» est en marche, il n'a jamais été question de donner dans l'assistanat.

Les partenaires européens de la Grande-Bretagne ont suivi son exemple. Non qu'ils y aient vu le remède idéal à la crise, mais il fallait bien en finir avec l'incertitude toujours préjudiciable aux marchés et surtout éviter les distorsions de concurrence. Désormais prises en charge, sécurisées par l'argent du contribuable, les banques britanniques risquaient d'attirer en masse les capitaux étrangers, laissant les autres systèmes financiers nationaux exsangues.

Et l'on arriva à ce sommet de Paris où, en octobre dernier, sous la houlette de Nicolas Sarkozy, chaque pays vint annoncer la hauteur des montants qu'il comptait investir pour sauver les banques. 480 milliards d'euros pour l'Allemagne, 360 milliards pour la France, 280 milliards pour les Pays-Bas... L'Europe, Grande-Bretagne comprise, rassembla de manière inespérée 1 700 milliard d'euros. En réalité,

il s'agissait de la somme des montants que chaque gouvernement était prêt à investir à usage interne. Un mois plus tard, un plan de relance européen n'atteignant «que» 200 milliards d'euros fut validé par les chefs d'État et de gouvernement réunis à Bruxelles. Puis ce fut le calme plat jusqu'à ce mois de février où l'organisation de deux sommets spécialement consacrés à la crise fut décidée.

## DES INTÉRêTS BIEN SENTIS

Pourquoi ce délai? Parce que la collaboration des Européens en matière de gouvernance économique n'est pas leur fort. La bisebrouille qui a opposé en décembre dernier le tandem formé par Paris et Londres à Berlin sur l'opportunité de faire davantage participer l'Allemagne à la relance en est un épisode. Mais il en est d'autres, autrement structurels: pour éviter de fâcher du monde, Jose Manuel Barroso a fait le mort. Sa réélection à la tête de la Commission européenne le pousse à ne pas se mettre à dos les États qui jouent peu ou prou la carte du protectionnisme, comme la France et l'Allemagne. L'application du plan de relance s'en trouve retardée. Pourtant, cette crise que l'on compare volontiers à celle de 1929 représente sans doute le bon moment pour obliger les États membres à serrer les coudes.

Mais on en est loin. Une petite phrase prononcée par celui que la presse a qualifié un peu vite d'«européen» en dit long sur l'état des esprits. En février dernier, Nicolas Sarkozy venait d'annoncer un plan financier destiné à soutenir les constructeurs automobiles français lorsqu'il a cru bon de demander «*qu'on arrête les délocalisations, et que si possible on relocalise*». Puis d'ajouter: «*Si on donne de l'argent aux industries automobiles pour se restructurer, ce n'est pas pour apprendre qu'une nouvelle usine va partir en Tchéquie ou ailleurs*». Personne n'a été dupé. L'hôte de l'Élysée venait de saisir la balle au bond pour se replacer au centre du jeu politique européen. Tant pis si Prague

—qui a repris en janvier les rênes de l'UE— devait morfler au passage. Tant pis également si l'impression était donnée que le protectionnisme était de retour. Le président français avait sans complexes repris sa parole. À Strasbourg, en octobre dernier, il avait en effet souhaité la création d'un gouvernement économique de la zone euro, jetant une pierre dans le jardin du président de l'Eurogroupe, sa tête de Turc, le Luxembourgeois Jean-Claude Juncker.

Il y a belle lurette que des esprits avisés ou intéressés prêchent pour la naissance d'une véritable gouvernance économique européenne. Ce plaidoyer n'est pas que le fait d'intellectuels ou de politiques. On le retrouve également dans le milieu de l'entreprise. Ernest-Antoine Seillière, président de l'association des employeurs européens BusinessEurope, a ainsi dit attendre «une perspective de ce qui pourrait être un gouvernement économique de l'Europe. On ne peut pas avoir créé une monnaie unique et ne pas avoir, entre nous, de vraies perspectives d'organisation au niveau

## CHÈRES MENTALITÉS

À l'hebdomadaire *L'Express*, le Luxembourgeois Jean-Claude Juncker rappelait qu'en 1997 déjà, le Conseil européen avait pris une résolution portant sur le renforcement de la coordination des politiques économiques. Projet vite rangé au placard. Parce que chacun entend jouer solo. Parce qu'il faut aussi compter avec les mentalités. Extrait: «*Je sais de l'Allemagne des choses que les Français n'apprendront jamais, je sais de la réalité française des éléments que les Allemands ignoreront toujours. Je suis frappé de voir que certains termes sont intraduisibles. Si vous traduisez "gouvernement économique" par Wirtschaftsregierung, c'est une expression qui renvoie à l'étatisme, au dirigisme, au communisme. Les Allemands craignent que ceux qui appellent de leurs vœux un gouvernement économique veuillent, en réalité, bâtir un contre-pouvoir à la Banque centrale européenne alors que le pacte franco-allemand conclu au moment de l'union monétaire suppose*

mais aussi du rôle historique du moteur franco-allemand, il est difficile d'imaginer qu'une politique économique concertée naîsse autrement que sous leur impulsion.

D'avis général pourtant, si la volonté manque, le potentiel est là. L'Europe est malade de la crise, mais elle n'est pas à l'agonie. Elle s'en tire mieux que la Russie qui paie cash la chute du prix des matières premières et reste prisonnière des importations européennes et japonaises. Elle résiste pour l'heure davantage que les États-Unis où le chômage s'est emballé comme un train fou — en attendant les premiers effets du plan de relance de Barack Obama. Le Japon s'endette à tout va... En revanche, en dix ans, l'euro est devenu une valeur sûre. L'Union européenne en devient un bouclier. Démonstration: passée en un temps record du statut de pays riche à celui d'État banquier, l'Islande songe à y faire une entrée express.

Évidemment, l'UE ne sera jamais une assurance tous risques. La déglisse du miracle irlandais en est une preuve. Celle de la Hongrie en est une autre. Proche de la faillite, renfloué de toutes parts, le pays paie une décennie de mauvaise gestion et, pour certains experts, la place trop importante occupée par l'État. Cet État dont le libéralisme économique ne voulait pas et qu'il appelle désormais chez nous à son secours.

2009 avait été annoncée comme une mauvaise année. 2010, disait-on, serait meilleure et marquerait le début de la relance. Les projections de l'automne dernier ont gagné en pessimisme. L'embellie ne serait pas attendue avant 2011. «*Ce laps de temps doit être mis à profit par les Vingt-Sept pour aller vers davantage de gouvernance économique*», confie un expert auprès de la Commission. «*L'Europe est ainsi faite qu'elle a besoin de coups durs pour avancer. Un peu comme sa dépendance vis-à-vis du gaz et du pétrole ajoutée au réchauffement climatique l'ont forcée à se tourner vers les énergies vertes. Question de survie*».

Pascal Martin

SI ON DONNE DE L'ARGENT AUX INDUSTRIES AUTOMOBILES POUR SE RESTRUCTURER, CE N'EST PAS POUR APPRENDRE QU'UNE NOUVELLE USINE VA PARTIR EN TCHÉQUIE OU AILLEURS.

© AFP

Les constructeurs automobiles dans une tourmente mondiale.

économique<sup>1</sup>. Reste qu'on est loin du compte. Une telle gouvernance exigerait la mise en place d'un superviseur européen chargé de veiller au respect des règles prudentielles par les banques; des normes financières plus strictes devraient être édictées; les États devraient investir davantage dans la structure européenne, etc. S'y greffe évidemment la propension des pays à défendre leurs intérêts. Mais pas seulement.

posait de respecter la doctrine allemande sur l'indépendance et l'autorité de l'institution monétaire. Il y a dans ce débat franco-allemand beaucoup d'incrédulité<sup>2</sup>. Mauvais départ donc. Car l'Allemagne et la France étant les deux États phare de la zone Euro, en raison de leur capacité économique

<sup>1</sup> <http://www.euractiv.com/fr/euro/seilliere-europe-besoins-gouvernement-economique-reponde-crise/article-176666>

<sup>2</sup> *L'Express* du 28 janvier 2009.

## L'ENTRETIEN DE JEAN SLOOVER AVEC VINCENT DE COOREBYTER

# Les désenchanteurs

## Hors de l'université, la méthode CRISP a renouvelé l'étude de la décision politique en Belgique...

Fileur vigilant du processus de la décision publique, le CRISP, le Centre de Recherche et d'Information Sociopolitiques, est un vecteur incontournable de la réflexion politique en Belgique. Porté après-guerre sur les fonts baptismaux par une poignée de jeunes intellectuels engagés, l'institution s'est très rapidement acquis une réputation de rigueur, d'objectivité et de clarté toute pédagogique. Aujourd'hui, le CRISP a 50 ans. Un jubilé, émaillé de diverses manifestations et publications<sup>1</sup>, qui nous offre l'occasion de revenir avec son directeur général sur une aventure intellectuelle aussi passionnante qu'étonnante: c'est à la lucidité passionnée des fondateurs du CRISP que l'on doit très largement la modernisation de la science politique en Communauté française, son arrachement à l'emprise d'une approche trop longtemps juridique de cette discipline. De toutes les sciences humaines peut-être la plus belle...

**Vincent de Coorebyter, le CRISP est né dans les années 50. Le processus est entamé en 1956; en 1959 paraît le premier *Courrier hebdomadaire*. À cette époque, de nombreux intellectuels s'activaient dans les cercles de réflexion créés avant-guerre par le théoricien du personnalisme, le catholique atypique Emmanuel Mounier. Quel rôle ont joué ces groupes dans la création du CRISP?**

**I Vincent de Coorebyter:** Les progressistes qui, dans ces années, faisaient partie des groupes «Esprit» n'étaient pas tous, loin s'en faut, des personnalistes; ils n'étaient pas non plus tous sensibles aux idées des courants chrétiens. Tous, par contre, étaient attirés par le pluralisme exceptionnel de ces groupes: dans une ambiance de grande tolérance, ils pouvaient, par-delà les clivages, y débattre de sujets qui fâchent dans une Belgique alors très

divisée entre catholiques et anticléricaux par la question royale et la guerre scolaire et où l'université de Bruxelles comme l'université de Louvain se comportaient en citadelles. Bref, ces groupes, malgré leur nom, n'avaient qu'un lien très lâche avec la revue *Esprit* de Mounier et le personnalisme chrétien. Leur singularité était vraiment d'être le seul lieu où, en ces temps de guerre froide, l'on pouvait discuter librement dans et de la société belge...

**C'est au sein de ces groupes que Jules-Gérard Libois lance, en 1956, le cycle de réflexion sur les pouvoirs réels en Belgique et dont les principaux participants se retrouveront au CRISP?**

Jules-Gérard Libois, chrétien d'ouverture, collaborateur du journal *La Cité* et initiateur de l'édition belge de *Témoignage chrétien* qui paraît de 1947 à 1958, était un juriste passionné d'information. Du choc de ces deux disciplines plutôt antinomiques —le droit et le journalisme—, surgit l'idée de mettre au clair le processus effectif de la décision politique dans notre pays où domine alors le monde catholique. Jules-Gérard Libois ambitionne de décrire le mieux possible, en partant des vrais acteurs, des enjeux qui sont les leurs et des intérêts et des valeurs qu'ils défendent, comment les choses se passent sur le terrain et non pas comment elles sont censées se dérouler selon le droit public. Un peu plus tard, le programme de travail du CRISP sera exactement celui-là: prendre les pouvoirs tels qu'ils sont, ne considérer le Parlement, le gouvernement, le Roi, les partis que comme des acteurs parmi d'autres, les mettre, autrement dit, à leur juste place et, ce faisant, accorder alors un rôle plus décisif aux groupes de pression: le monde catholique, les forces économiques et financières, les forces sociales...

## DES HÉRITIERS BIEN INFIDÈLES

### Il n'y a là rien de très original pour un politologue d'aujourd'hui?

Effectivement. Mais à l'époque, ce travail n'est pas fait. Loin de là! Chaque monde politique est fermé sur soi et attaque l'ennemi; les laïques fustigent l'Église et les catholiques, la franc-maçonnerie... Quant à la science politique universitaire, très formaliste, très juridique, elle demeure au plus près de ce qui est écrit dans la Constitution... Le programme qui est au principe du CRISP et qui consiste à travailler sans pudeur est donc, alors, tout à fait inédit!

### De nos jours, ces clés d'analyse —le rôle des groupes de pression, l'importance des clivages, etc.— sont universellement acceptées?

Oui, nos outils ont été validés; nous n'en avons plus le monopole. Il suffit pour s'en convaincre de lire les journaux, de voir l'importance qu'ils accordent désormais aux petits jeux tactiques, aux stratégies de pouvoir, aux ambitions personnelles, etc. On peut même se demander si l'on ne va pas trop loin à cet égard... Cette lecture hyperréaliste —au fond cynique— de la vie politique est plus désenchantée que celle du CRISP qui s'est toujours attaché à prendre la mesure des rapports de force objectifs à l'œuvre, quelles que soient ces forces.

La presse, elle, me paraît pousser à l'extrême cette quête des intérêts sous-jacents, tout en se focalisant sur les partis politiques qui en viennent ainsi, à tort, par occuper toute la scène. L'héritage du CRISP n'est donc que partiellement repris; le schéma de Jules-Gérard Libois se trouve ainsi dépassé, débordé, là où le CRISP, *mutatis mutandis*, y demeure fidèle. Notamment en ne perdant jamais de vue le rôle du pouvoir économique et financier, et en conservant ses outils d'analyse de la longue durée. C'est notamment le cas des clivages, comme en atteste son numéro 2000 des «Courriers hebdomadaires»<sup>2</sup> dans lequel nous faisons le point sur la structuration de la vie politique belge depuis 1830...

### Cette grande attention que porte le CRISP depuis toujours aux groupes d'entreprises signe-t-elle un enrangement dans une lecture marxiste de la société?

C'est complexe. L'historien José Gotovitch —qui est le coauteur, avec Jules-Gérard Libois, du célèbre livre *L'an 40, la Belgique occupée*— a déclaré un jour que c'est au CRISP qu'il avait trouvé la méthode marxiste à l'œuvre! Pour autant, il n'y a pas de marxiste parmi les grands fondateurs du CRISP. Ce qu'il y a de marxiste au sens large, au CRISP, c'est assurément l'importance qu'il ne cesse d'accorder aux vrais rapports de force, aux rapports de domination effectifs; c'est cette façon qu'il a de désidéraliser la politique, de la montrer à voir comme autre chose qu'un bel horizon de rationalité ancré dans des valeurs communément partagées. Cela étant, le «marxisme» du CRISP, si marxisme il y a, est un marxisme original: commencer un demi-siècle de recherche et d'information sociopolitiques en considérant que le pouvoir dominant en Belgique est le monde catholique —un phénomène typiquement «superstructure» au sens marxiste— n'est quand même pas très orthodoxe...

## Le CRISP est-il resté fidèle à sa démarche?

Il y a eu élargissement du pluralisme originel: au départ surtout philosophique, il s'est progressivement étendu aux divers courants politiques, y compris les écologistes. Par ailleurs, si l'équipe des débuts était essentiellement composée de progressistes engagés, elle compte surtout, aujourd'hui, des scientifiques, des académiques purs. Ensuite, il y a eu aussi professionnalisation. Au départ, c'est une petite structure qui ronéoype à la main les «Courriers hebdomadaires» rédigés essentiellement par les fondateurs du CRISP et qui sont alors destinés aux seuls coopérateurs. Actuellement le CRISP emploie quinze personnes, publie des travaux d'auteurs extérieurs et édite bien d'autres types de publications que les «Courriers». Enfin, le CRISP s'est institutionnalisé, s'est installé dans la durée. Il a été reconnu, comme on dit, et sa présence médiatique est permanente. Une notoriété qui lui a ouvert la porte des subventions publiques.

## FORTIS ET LA KBC

### Certains ne manqueront d'ailleurs pas de vous le reprocher...

En effet. En 1979, un étudiant en sociologie de l'UCL, Luc Dardenne qui deviendra le célèbre cinéaste que l'on sait, rédige un travail inspiré par les thèses d'Antonio Gramsci, le fondateur en 1921 du parti communiste italien. Ce mémoire est intitulé «Étude critique de l'analyse du système politique belge faite par le CRISP». Luc Dardenne y reproche au CRISP de ne pas considérer clairement que le facteur déterminant de la décision politique réside dans la réalité socioéconomique, dans l'infrastructure matérielle et l'organisation de rapports de production de la société Belge. Le constat est juste. Mais, loin du déterminisme simple du marxisme au sens strict, du marxisme disons doctrinal, le CRISP croit précisément que des mouvements philosophiques ou religieux peuvent primer sur les intérêts économiques et financiers; qu'un pur univers de pensée peut prévaloir sur les déterminants matériels et être animé d'une dynamique autonome. C'est d'ailleurs à la faveur de cette conviction que le CRISP sera le premier à prendre très au sérieux la question linguistique, à la regarder comme une source majeure de tensions, alors que les marxistes belges la considéreront longtemps comme

un enjeu peu décisif. C'est cette conviction aussi qui lui permet de comprendre pourquoi, comme on l'a vu récemment, les conditions de sauvetage du secteur financier belge par le pouvoir politique ne sont pas les mêmes d'une banque à l'autre; de saisir pourquoi des aides ont été octroyées à la KBC sans exigence de contrôle public alors que FORTIS a été aidée puis vendue à un groupe étranger...

ce, sans référence à des schémas formalistes préexistants. Tous, me semble-t-il, s'attachent à mettre au clair ce à partir de quoi il faut penser plutôt que de penser à la place des autres en faisant entrer, parfois en le tordant, le réel dans un modèle. Cette méfiance à l'égard des représentations théoriques est un legs éminemment précieux de ce journaliste passionné qu'était Jules-Gérard Libois et de cet historien autodidacte qu'est Xavier Mabille: elle élimine tout risque de suspicion idéologique...

## Mais le monde change; des thématiques perdent leur actualité, d'autres montent en puissance.

Il y a des thèmes récurrents comme les élections sociales ou les accords interprofessionnels, mais, évidemment, dans le temps long, la Belgique évolue. Le conflit entre l'Église et l'État dans des domaines comme la médecine, l'éducation, l'enseignement, les cultes, n'est plus ce qu'il était dans les années 50; le pays s'est davantage laïcisé au fil du temps. D'autres enjeux sont apparus qui tendent à remplacer ces anciens conflits: l'aspiration à un mode de production et de consommation moins lourd pour l'environnement et la planète, le néolibéralisme et son opposition altermondialiste, les questions linguistiques, etc. Pour autant le programme de recherche initial du CRISP n'a jamais été frappé d'obscurcissement. J'y ai fait allusion: il a même plutôt été victime de son succès... ■

(dessin conçu pour les 50 ans du CRISP).

■ Vincent de Coorebyter

Paul Magnette vient de publier ses entretiens avec notre collaborateur Jean Sloover: *Le bel avenir du socialisme* aux Éd. Luc Pire - 18€

<sup>1</sup> Notamment le livre *Le CRISP - 50 ans d'histoire* sous la direction de Xavier Mabille, 167 pages, 12,50 euros. Conçu comme un hommage aux fondateurs du CRISP, l'ouvrage retrace les circonstances de la genèse du CRISP et les principales étapes de son évolution. Il consigne également plusieurs témoignages, ainsi que quelques textes à portée théorique.

<sup>2</sup> Vincent de Coorebyter, *Clivages et partis en Belgique*, 95 pages, 6,90 euros.

LA RENCONTRE DE STÉPHANE RENARD AVEC MARC SINNAEVE

# Émouvoir ou informer? La presse «de qualité» en quête d'avenir

**Chutes d'audience, licenciements économiques, dérives «people»: la presse écrite vacille bel et bien. Et la concurrence d'Internet n'explique pas tout. En faisant toujours «plus court, plus voyant et moins analytique, les éditeurs se trompent», analyse Marc Sinnaeve, responsable de la section de Journalisme à l'IHECS (Institut des hautes études des communications sociales).**

Interrogé récemment sur la «crise de la presse écrite», le philosophe français Marcel Gauchet y allait franc jeu. À force de courir derrière un lectorat jeune et branché Internet —qui ne lit plus!— la presse se fourvoie, soulignait-il. Elle délaisse le lectorat qui «demande de la mise en perspective et du recul, [...] ce qui suppose un certain type d'écriture et de compétence». Et d'affirmer que, loin d'être l'ennemie d'Internet, la presse papier, même fragilisée, devait, plus que jamais, «fournir des clés pour accroître la capacité d'exploiter toutes ces ressources désormais disponibles»<sup>1</sup>.

## Un discours volontariste, qui tranche avec l'évolution préoccupante de la presse?

■ **Marc Sinnaeve:** Le fonctionnement actuel du métier de journaliste, d'une part, du système médiatique d'autre part, a en effet de quoi nous interroger. Avec l'accélération technologique des flux de l'information, la concurrence accrue des médias en ligne, et la contraction générale des effectifs salariés, la profession est amenée à travailler dans une urgence désormais permanente. Ce n'est pas neuf. La rapidité a toujours été l'une des principales contraintes du métier. Et son adrénaline! Mais, autrefois, la profession résistait mieux à la pression, érigent le principe de vérification en une exigence minimale. Cela me paraît moins vrai. Deux exemples. Lors de la tuerie dans la crèche de Dendermonde, l'information —fausse— selon

laquelle le meurtrier s'était échappé d'une institution psychiatrique a été largement diffusée dans un premier temps. Dans l'affaire du meurtre de Joe Van Holsbeek à la gare Centrale, les agresseurs étaient soi-disant de type maghrébin.... Avec les effets de stigmatisation désastreux que ce genre d'informations erronées, amplifiées par la médiatisation de masse, peuvent produire à l'égard d'une communauté, d'un groupe, d'une institution...

## Cette information-là était de source judiciaire...

C'est vrai. Mais je constate que les diques de l'information correcte sautent de plus en plus sous la pression de l'info instantanée, comme si on acceptait l'idée, désormais, que les éventuelles erreurs sont les «dégâts collatéraux» inévitables du journalisme en situation d'urgence. Plus inquiétant: cette logique ne relève plus seulement du «dérapage»; elle tend à être intériorisée dans le fonctionnement quotidien, de plus en plus pressé, du système. Or, qu'est-ce qui justifie cette frénésie de la vitesse? On nous dit que c'est la loi d'airain de la concurrence, de l'audimat. Mais est-on certain que ce «toute l'info et tout de suite» correspond vraiment à ce que veut le public? À ma connaissance, dans les forums de discussion «Médias» (pourtant très critiques) sur le Net, aucun internaute ne se plaint jamais de recevoir une information en retard... Dans un livre de référence<sup>2</sup>, le sociologue des médias Denis Muzet a mis en évidence que la condition du

consommateur de médias contemporain, c'est d'être submergé de nouvelles en continu et en quasi direct, mais sans «mode d'emploi» pour les trier, les comprendre ou les assimiler selon une vision cohérente du monde. Ce qui génère une sorte de malaise ou d'angoisse. Il y a là une véritable «crise du sens» qui, paradoxalement, produit une fuite en avant du public dans l'immediateté: on allume machinalement la radio le matin pour savoir ce qui a encore bien pu nous tomber sur le coin de la tête! On est informé, mais sans nécessairement comprendre pour autant.

**Les journalistes ont-ils encore le choix? Les éditeurs importent de plus en plus le modèle des «newsrooms» américaines. Les journalistes doivent, le même jour, écrire un ou deux «courts» pour le site internet, enregistrer un commentaire «face caméra» pour le même site, et rédiger un article de fond pour l'édition papier. Tout en trouvant l'info, la vérifiant...**

Vous mettez le doigt sur le grand problème du moment. Face à l'émergence d'Internet, beaucoup de groupes de presse se sont d'abord demandé quelle attitude adopter face à un média qui coûtaient cher en investissements et ne rapportait rien en publicité. Mais, désormais, la volonté des grands groupes médias de développer l'info en ligne me paraît bien plus relever d'une fétilisation de la technologie que d'une véritable plus-value en termes de contenu d'information. C'est le règne de l'information performance au détriment de l'information sens. On nous sert même les grands titres et des systèmes d'alerte «Breaking news» par SMS sur notre GSM!

La technologie est devenue le moteur d'un nouvel horizon de rentabilité économique... Je ne mets pas en cause l'outil Internet, mais je m'interroge sur le véritable propos du concept de «société de l'information», consacré par le G7 en 1995 à Bruxelles comme nouveau modèle de société soi-disant plus transparent. Très consensuel, le concept est lui-même très peu transparent: dans un monde de convergence médiatique où tout le monde fait la même chose, dans une même logique industrielle, il reflète surtout le poids

qu'a pris le secteur des télécommunications dans la production des profits commerciaux et financiers.

Bilan sur le plan de l'information? Une banalisation de tout événement, un bombardement informatif qui génère en fin de compte chez le lecteur ou l'auditeur, un sentiment d'impuissance aux effets pervers: face à un monde qui vous explose constamment à la figure, votre capacité d'action vous paraît dérisoire et finit par vous déculpabiliser de vous investir dans la vie associative, politique, sociale...

“ LA VOLONTÉ DES GRANDS GROUPES MÉDIAS DE DÉVELOPPER L'INFO EN LIGNE ME PARAÎT BIEN PLUS RELEVER D'UNE FÉTILISATION DE LA TECHNOLOGIE QUE D'UNE VÉRITABLE PLUS-VALUE EN TERMES DE CONTENU D'INFORMATION. ”

**Vous n'allez pas reprendre l'argument selon lequel le marasme économique et le mauvais temps sont de la faute des journalistes qui ne parlent «que de ce qui ne va pas»... Ils sont là pour parler du réel, pas pour peindre une société idéale.**

Exact. D'ailleurs, je ne cautionne pas la représentation binaire, que l'on opère souvent entre «mauvaises» nouvelles et informations «positives». C'est essentiellement un jugement moral, très relatif: la réalité n'est, en soi, ni négative, ni positive. En revanche, je pense que la hiérarchisation de l'information, un concept fondamental, est en train de se vider de son sens. Quand des journaux «de référence» déplacent la grosse artillerie pour couvrir sous toutes les facettes le dossier Fortis, la crise communautaire ou le krach économique, ils sont excellents. Mais quand ils déplacent des moyens similaires pour le procès de Geneviève Lhermitte ou la tuerie de Dendermonde, ils se fourvoient: quelle est la valeur sociale ajoutée de la médiatisation massive de tels faits? Que nous dit-elle de l'état de la société en dehors des cas strictement individuels ainsi disséqués? On est de nouveau dans la dramatisation, dans l'émotionnel pur, au nom de la soi-disant demande du public pour le sen-

sationnel... L'argument relève d'une vision péjorative, condescendante et infantilisante du public, qui exonère à bon compte les producteurs de l'information de leur responsabilité sociale et démocratique en tant qu'acteurs aujourd'hui centraux de la société «médiatique» contemporaine.

**Cette approche «people», censée séduire le plus grand nombre, est de plus en plus imposée par les éditeurs. Les exemples ne manquent pas pour prouver qu'il est difficile aux journalistes de résister...**

C'est pourquoi il faut sérieusement nuancer l'affirmation selon laquelle le recul des ventes de la presse papier serait dû à l'émergence d'Internet. Ce n'est pas tout à fait faux. Mais cette lente érosion des audiences coïncide avec une baisse générale de la qualité de la presse écrite de référence. Hasard? On peut observer que les stratégies des éditeurs axées sur une tendance globale au plus court, plus fort, plus voyant et moins analytique ne sont pas payantes en termes de lecteurs.

## Ils se tirent une balle dans le pied?

On la tire pour eux. À partir du moment où l'ensemble de la presse versé, à un degré ou à un autre, dans un traitement dramatisant, compassionnel ou personnalisé de l'actualité, elle ne peut générer que du consensus autour des bons sentiments, des sensations fortes ou des idées reçues. Or, clairement, ce consensus-là favorise les desseins des annonceurs: ce type d'information ou de traitement ne fait pas débat, il «passe» en éteignant le sens critique, y compris à l'égard de la publicité environnante. À cet égard, il me semble que la floraison des blogs et des vocations de journalistes sur Internet, avec des bonheurs disons... très divers, est une expression de l'insatisfaction générale à l'égard de cette «mal info», pour reprendre la formule de Denis Muzet. C'est pourquoi, plus que jamais, il faut rappeler à quel point ce métier exige de vrais professionnels pour trier, organiser et donner sens à l'information. Pour donner (ou redonner) sens aussi au journalisme lui-même. C'est dans l'intérêt même des éditeurs. Mais tous ne le comprennent pas.

<sup>1</sup> *Le Monde*, 6 février 2009.

<sup>2</sup> Denis Muzet, *La Mal Info. Enquête sur des consommateurs de médias*, L'Aube, 2006, 143 p.

## RÉFLEXIONS AUTOUR DU PARTI SOCIALISTE

# Crise de la social-démocratie et décroissance

Cools: une époque révolue. Jacques Charlier, «Peinture secrète et policière», 1995 – Exposition «Toute cruauté est-elle bonne à dire?» - Centrale électrique, Bruxelles, jusqu'au 29 mars 2009.

«Pour moi, le PS, aujourd'hui, n'est plus le parti représentant les travailleurs. Il suffit de regarder pratiquement la politique menée par le PS au pouvoir depuis plus de vingt ans [en Wallonie] pour s'en convaincre: la part des salaires dans le PIB diminue constamment; la pauvreté augmente [...] ; la privatisation des services publics avance à grand pas. [...] La réponse se trouve en partie dans l'espace politique situé à gauche du PS, c'est-à-dire l'extrême gauche (...). Ainsi s'exprime dans un récent livre d'entretien l'un des principaux dirigeants de la Centrale générale, Paul Lootens.

Deux mandataires du PS répondent d'une autre manière à un constat qu'ils partagent globalement avec le syndicaliste. Le premier, Grégor Chapelle, revient avec sa *Lettre à mon parti*<sup>2</sup> sur des constats qu'il faisait déjà dans son précédent ouvrage<sup>3</sup>. S'il n'est pas tendre avec les dérives tant idéologiques

que fonctionnelles du PS, Chapelle insiste sur la force que celui-ci représente et que l'on oublie souvent. Outre ses milliers de mandataires: «90 000 membres. Au moins 23 000 militants actifs. 2 000 acharnés. Pourquoi ces chiffres sont-ils importants? Pas pour nous gargariser d'être un parti populaire. [...] Cette force militante est notre plus grand atout. Non seulement dans les batailles électORALES à venir. Mais aussi dans la mise en œuvre des changements que nous souhaitons voir advenir»<sup>4</sup>. À eux seuls, ces chiffres justifient pour Chapelle le fait de s'investir au sein du PS et d'y militier pour qu'il porte des revendications en phase avec la situation actuelle. Il plaide donc pour une dénonciation sans ambiguïté de la faillite du capitalisme, mais aussi pour une attention sur l'importance des mots utilisés: «Oui, les mots sont importants. Oui, le combat politique est aussi culturel et syntaxique. Sur le court terme, il est probablement plus rentable de copier-coller les vocables [capable de donner de la voix] capitalistes. Mais sur le temps long, il est certain que reconquérir nos mots, les diffuser, les disperser, renforcera notre légitimité. À nous de parler, camarades. À nous d'inventer, de récupérer, ou de retrouver des mots dignes de porter nos convictions»<sup>5</sup>. Enfin, au PS ou non, il appelle un maximum de personne à «prendre parti» en faveur de l'émanicipation, qui passera pour lui notamment par une prise en compte des pistes portées par les tenants de la décroissance.

Mais concrètement, comment trouver des solutions? Selon Jean Cor-

nil<sup>6</sup>, «par une triple révolution. Révolution? Non, une triple évolution. Car je ne crois pas aux brusques changements qui masquent les continuités de l'histoire. Je suis un évolutionnaire. Une évolution dans son rapport à la nature, aux autres et à soi. Rapport à la nature. Arrêter de considérer le minéral, le végétal et l'animal qui nous entourent comme neutres, comme un réservoir sans fond de richesses dans lequel nous pouvons puiser à satiété pour assouvir nos besoins prométhéens. Arrêter cette logique infernale, de la Bible, de Descartes, de l'homme maître et possesseur de la nature». Jean Cornil met donc, dans ses très judicieusement nommés vagabondages, également le thème de la décroissance au centre des solutions à la crise actuelle. Mais malgré le ton souvent poétique et introspectif de son livre, Cornil n'oublie pas que l'on ne peut agir qu'en se basant sur le réel: «Pas question de rêves ou d'utopies. Les exigences du réel nous imposent de bouleverser nos modèles explicatifs, de subvertir nos valeurs, de changer radicalement nos manières d'être et d'agir. Sans tarder. Des expériences, des alternatives, des rebellions, des prises de conscience surgissent ça et là. Trop lentement en regard de la cadence forcée des déséquilibres planétaires. Mais parfois pointe l'espérance»<sup>7</sup>.

Les mois qui viennent nous indiqueront qui de Lootens ou de Chapelle et Cornil est le plus sur la bonne voie. ■

Julien Dohet

1 Piersotte, Jean-Marie et Lootens, Paul, *Tous ensemble! Réflexions sur l'avenir des syndicats. Entretien avec Jérémie Detober, Charleroi*, Couleur livres, 2008, p.80.

2 Chapelle, Grégor, *Lettre à mon parti... et au citoyen qui voudrait changer ce monde mais laisse faire*. Préface de Laurette Onkelinx, Charleroi, Couleur livres, 2008, 99 p.

3 Voir notre article «La gauche en questionnement» in *Espace de Libertés* n°348 de décembre 2006, pp.24-25.

4 p.39.

6 Jean Cornil, *Vingt vagabondages vers un socialisme écologique*, [Coll. Place publique], Cuesmes-Bruxelles, Le Cerisier-PAC, 2008, p.28.

7 Id. p.129.

# Espace-temps-matière-vide

À un ami lecteur qui m'interroge sur ce qu'est le temps, je tente de répondre\*: *Le temps ... nous vivons avec, nous survit-il?*

Voilà quatre termes d'un débat vraisemblablement entamé dès que les humains eurent pris conscience du vaste monde complexe dans lequel ils se sentaient immersés. Le premier «état des lieux» tant soit peu rationnel qui nous en soit parvenu est sans doute celui qu'en établit Platon au IV<sup>e</sup> siècle avant notre ère. L'importance qu'il revêt chez ce penseur incline à penser que d'autres, bien avant lui, l'avaient abordé. En soi, toutes les mytholo-

cule), celle-ci «serait» tout l'espace... à moins qu'on ne la considère comme une unique singularité du vide.

Dans l'une comme dans l'autre hypothèse, les notions d'espace et de temps n'apparaissent que s'il y a au moins deux singularités ou deux entités (cela introduit la notion d'espace) en mouvement relatif (cela introduit le temps et l'inertie). La «création» met

Le temps et l'espace deviennent alors une convention de repérage et perdent leur caractère absolu.

## SOIT LES ENTITÉS SONT, SOIT ELLES APPARAISSENT!

Si elles sont, elles occupent, sans doute, l'espace à l'infini et éternellement. Temps ou durée, espace ou étendue ne prennent de sens que s'il y a mouvement. C'est «l'observateur extérieur» qui en est comptable. Et cet observateur est une quelconque des entités supposées toutes équivalentes constituant l'univers. L'espace qui les sépare n'est pas obligatoirement vide. Aristote y mettait un matériau subtil: l'éther. Les physiciens contemporains conviennent de l'emplir de rayonnements électromagnétiques et du vecteur porteur de la gravité (et peut-être aussi de son contraire) dont la nature reste incomprise.

Si elles apparaissent, elles créent l'espace par leur séparation et ce mouvement engendre le temps. Ceci mène à s'interroger sur l'impulsion initiale et pose la grave question du démiurge. Une hypothèse alternative serait que la nature de l'univers est de les faire apparaître continûment et éternellement en tous points d'un espace infini. Ce processus pourrait expliquer l'expansion universelle et accélérée, telle qu'on l'observe, sans faire intervenir un coopérant! Au «tout s'écoule» (quasi uniformément) des anciens, se substitue un «tout s'étale de plus en plus vite» dans l'espace-temps (courbe ou plan, ondulé ou chiffonné, millefeuilles ou bulles).

Le mode de représentation symbolique des particules (et de leur onde associée) telles que nous l'imposent leurs propriétés observées, est qu'elles sont coexistantes, un instant, de leurs dou-

\* Voir *Espace de Libertés* n°369 - novembre 2008 «Depuis 1609, l'Univers en observation» et dans notre dossier n°355 - juillet 2007, l'article de Pascal Nardone, «La science du temps, le temps de la science».

bles fugaces, leurs «anti-particules», dont la fonction mathématique représentative est leurs «conjuguées». La courte «durée de vie» des anti-particules tient au fait qu'elles se transforment très rapidement en rayonnements électromagnétiques, lesquels pourraient combler l'interstice que nous avons appelé «vide». Ainsi, chaque phase de création continue (de par la nature) romprait localement une symétrie. Cette rupture permet dès lors à l'observateur (une autre particule) d'appréhender le temps et l'espace.

Il se développe dès lors un étrange paradoxe. Les matérialistes (cf. Démocrite) avaient besoin du vide pour donner une personnalité à leurs atomes, alors qu'Aristote avait recours à un «éther subtil» aux propriétés contradictoires que le développement de la mécanique rationnelle (depuis Galilée et Newton) et les expériences de Michelson (interprétées par Lorenz et Einstein) ont fait disparaître. Néanmoins, la physi-

que quantique le fait réapparaître sous une forme nouvelle, sophistiquée et non moins subtile. En effet, connues depuis un demi-siècle, et reprises en compte depuis seulement vingt ans après un long oubli, les «fluctuations quantiques du vide» ont pris une importance capitale dans les processus de «désintrication» des couples d'ondes ou de particules conjuguées qui permettent la «téléportation» d'informations (transfert instantané au moins dix mille fois plus rapide que la vitesse de la lumière) à grandes distances. Ajoutons-y l'insaisissable nature de la gravitation, et cette antigravité qui caractérise la force d'expansion accélérée de notre univers. À telle enseigne qu'aujourd'hui, l'univers que les astronomes et physiciens tentent d'étudier paraît, mis à part 3% de «matière condensée observable» (planètes, étoiles, galaxies, amas de galaxies et voiles interstitiels), comme un immense fatras de particules de

toutes masses et de rayonnements de toutes longueurs d'onde. Parallèlement, les géomètres et mathématiciens peuvent alors le décrire comme une somme (infinie?) de «fonctions d'ondes» et leurs «conjuguées», assez triviales. Voilà une curieuse accumulation de concepts... plutôt immatériels, imaginés aux seules fins de décrire la matière et ses propriétés ultimes.

Après vingt-cinq siècles de réflexions philosophiques et d'observations minutieuses, ne serions-nous pas revenus dans l'obscurité tamisée de la caverne que visitait Platon? Confrontés aux ombres fantomatiques projetées sur des parois cabossées, nous faudrait-il symboliser le progrès accompli depuis par la seule lanterne de Diogène, dont la chandelle aurait été remplacée par une lampe électrique? Notre orgueil mis à part, ce serait déjà reconfortant! ■

André Koeckelenbergh



## La laïcité s'active contre les idées d'extrême droite\*

### Une mallette pédagogique qui fâche le FN

Agir pour une société solidaire et juste? Nous le pouvons. Picardie Laïque a mis au point une valise pédagogique, «Décodages, clés pour tes libertés», dont l'objectif est de montrer aux adolescents et jeunes adultes les conséquences d'un vote pour une liste brune, tout en éclairant les avantages du système démocratique. Cette valise contient un jeu interactif «La première fois, dénonce pas, protège la démocratie», des dossiers thématiques, la nouvelle *Matin brun* de Franck Pavloff, une affiche et d'autres outils pédagogiques sur le

thème de la lutte contre l'extrême droite et de la défense des libertés et de la démocratie. Une initiative d'éducation à la citoyenneté qui n'est pas du goût des séides du FN, lesquels se sont fendus d'une vidéo revancharde publiée sur leur site web.

Face à cette réaction, le Centre d'Action laïque a choisi de publier un communiqué de presse (ci-après) remettant les choses à leur juste place.

## Un outil pédagogique du Centre d'Action laïque «attaqué» par le FN

Le Centre d'Action laïque (CAL) prend acte de la réaction du Front National à l'encontre de la mallette pédagogique intitulée «Décodages, clés pour tes libertés» réalisée par la régionale Picardie Laïque. Les «accusations» portées, via leur site Internet, par Messieurs Huygens et Sessler, qualifiant de «propagande» cet outil destiné aux formateurs et acteurs sociaux, ne font que nous conforter dans notre engagement à promouvoir les valeurs de la démocratie, de l'interculturalité et du libre-examen. Face à la montée des extrémismes de toute nature, qui réduisent le débat de société à des amalgames simplistes et attisent la stigmatisation de l'autre, le CAL observe la réaction du FN avec sérénité.

Infos sur la mallette: [www.decodages.be](http://www.decodages.be)

Le FN «dénonce» que cet outil pédagogique, qui vise à ouvrir les esprits et non à les asservir, soit financé avec des fonds publics. Ce n'est pas un scoop: chacun a pu s'en apercevoir puisque les logos des institutions participantes figurent en bonne place sur la mallette. Nous pouvons concevoir qu'il soit dérangeant pour le Front National que de l'argent public serve à informer contre les dangers de son idéologie. Là où l'argument perd tout son sens, c'est évidemment lorsqu'on sait que le FN lui-même répand ses idées antidémocratiques grâce à ces mêmes fonds publics – à l'exception des quatre mois au cours desquels sa subvention a été suspendue pour cause de rapports financiers non conformes à la Loi. (...)

## Le testament laïque d'Alfred Nobel

En permettant de créer après sa mort les fameux Prix Nobel, Alfred Nobel s'est acquis une célébrité posthume qui fait que ce qui lui est lié n'est pas indifférent.

Selon toute apparence, Alfred Nobel a été toute sa vie un luthérien sans histoire ni fracas. Mais voilà qu'il a écrit peu de temps avant sa mort en 1896 une tragédie anticlérale qui fut mise sous le boisseau et qu'il n'en reste plus qu'un exemplaire, aux Archives nationales de Stockholm. Après une unique édition en suédois, le spécialiste renommé des Études scandinaves anciennes et médiévales, Régis Boyer en donne une traduction française<sup>1</sup>.

La pièce s'appelle *Némésis*, vengeance en grec, et elle est bien l'histoire de la jeune Béatrice qui va se venger de son père jusqu'à le faire tuer dans d'atrocies souffrances. L'action se déroule à Rome en 1598 dans la famille Cenci, proche des plus hauts dignitaires du Vatican.

Alfred Nobel s'est inspiré d'une œuvre de même thème de Shelley (*Cenci*, de 1819) pour donner des milieux de la Cour vaticane une peinture des plus affreuses. En elle-même l'histoire est celle du Comte Cenci, qui assure à sa fille qu'elle n'est pas de lui pour entretenir avec elle une relation contre son gré (sinon ses frères seront tués).

À chaque fois que pape et hauts prélates sont évoqués, c'est pour montrer qu'ils sont sans foi ni loi. Un des personnages principaux décrit «le monde chrétien actuel» comme «un unique asile de fous avec des bourreaux et des gardiens. Mais ne croyez pas que nos papes et le

haut clergé soient des fanatiques sincères. La plupart tournent en ridicule, dans leurs cercles intimes, la foi à laquelle ils contraignent le monde extérieur par le bûcher et la torture» (p. 105).

Ce n'est en rien une critique luthérienne à l'encontre du catholicisme. Le même personnage cite à l'envi ses modèles et références: Christophe Colomb, Galilée, Léonard de Vinci, Giordano Bruno, Campanella. *In fine*, il affirme croire au triomphe final des lumières. Il s'agit donc bien de l'humanisme détaché de ses références chrétiennes.

Satan mis en scène dans un rêve de l'héroïne indique la philosophie générale qui n'est pas athée, mais qui répudie toute divinité personnelle.

«Comment une personne douée d'une ébauche de bon sens peut-elle s'imaginer que l'esprit gouvernant l'infini... s'occupera de bagatelles qui se passent dans cette fugace et minable partie de l'univers?» (p. 86).

La vie n'est nullement morale: «Il n'y a pas de justice ni ici ni de l'autre côté de la tombe» (p. 95). Les situations mêmes sont étonnantes. C'est la Madone qui conseille à Béatrice de tuer son père (en lui coulant du plomb fondu dans les oreilles). La Madone est décrite comme une croyante obscurantiste et pour elle «le salut doit être recherché dans le retour à l'ignorance la plus parfaite» (p. 75).

Il est difficile d'imaginer autre chose qu'une moquerie d'Alfred Nobel quand il lui fait expliquer à Béatrice que «le ciel constellé est occupé de milliers de mondes où des humains non disseables de ceux d'ici-bas pèchent et sont

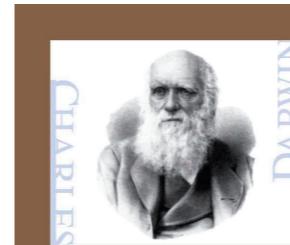
punis, souffrent et souffrent», que son fils, Jésus, «a obtenu le consentement de son sévère père, de pouvoir mourir pour ces pauvres pécheurs» et que donc «tous les trente ans, il meurt sous les plus horribles souffrances sur quelque corps céleste éloigné» (p. 77).

La pièce n'est peut-être pas un chef-d'œuvre et elle est sûrement extrêmement datée. Mais on aime oublier certaines choses. Ainsi le recenseur du livre pour le journal *Le Monde* parle d'*«une œuvre qui ne dit rien néanmoins de ce qui a pu conduire un homme sage comme Nobel à de tels déchaînements contre le Vatican, ses lèvites et la foi en Dieu»*<sup>2</sup>. Quand on voit la mémoire courte de certains, on se dit que l'exhumation du manuscrit de Nobel n'était peut-être pas inutile. ■

1 Alfred Nobel, *Némésis*, tragédie en quatre actes, traduit du suédois par Régis Boyer, Paris, Les Belles Lettres, 2008, 152 pp.

2 Pierre-Robert Leclercq, *Le Monde* du 18 juillet 2008.

P. D.



Le Centre d'Action Laïque organise du 10 février au 30 mars 2009 une Exposition « Charles Darwin » conçue et réalisée par l'*Institut Darwin International*

L'exposition est accessible au CAL du lundi au vendredi de 9h à 17h et durant le week-end du Printemps des Sciences.

Informations :  
Centre d'Action Laïque ASBL, Campus de la Plaine ULB, CP 236, accès 2, 1050 Bruxelles  
Tel : 02/627 68 11 - Fax : 02/627 68 01 - Email : [cal@ulb.ac.be](mailto:cal@ulb.ac.be)



## LA CRÉMATION ET LE DROIT EN EUROPE - UNE INTERVIEW DE BRUNO PY

# La crémation a l'avenir devant elle

**La crémation était interdite depuis Charlemagne. Or elle est devenue un mode de faire moderne. Quelles sont les motivations de cette évolution?**

**| Bruno Py:** L'évolution de l'Église à partir du Concile de Vatican II a modifié la doctrine catholique. De la résurrection des corps, on est passé à celle de l'âme et la crémation est devenue un choix possible pour les catholiques.

La deuxième explication philosophique plus globale, c'est la diminution du sentiment religieux dans la société occidentale et, par corollaire, celle des pratiques rituelles des différentes Églises.

Ensuite vient le facteur de la mobilité des familles et des structures familiales plus fragiles. Une urne peut être mobile. Nos sociétés urbaines manquent de place et les pouvoirs publics favorisent cette modalité plus pratique plutôt que de réservier des espaces considérables à l'ensevelissement des défunt. Enfin, c'est de l'ordre de la psychologie, on note, et c'est assez universel, un lien évident depuis toujours entre la symbolique du feu, et la notion de purification. La purification par le feu dans nos sociétés axées sur la science et le retour aux symboles sont les deux aspects de cette question qui trouve un débouché naturel dans le sens de l'augmentation de la crémation. Notre mentalité hygiéniste du XXI<sup>e</sup> siècle peine à imaginer la chair en décomposition. Alors la purification instantanée par le feu reprend une vigueur qu'on lui avait connue à d'autres époques mais qui se coule tout à fait dans le mode de pensée de l'Occident du XXI<sup>e</sup> siècle.

**N'est-il pas paradoxal de voir que la France, considérée comme un des pays les plus laïques en Europe, a un taux de crémation moins élevé que d'autres pays européens?**

La croissance de la pratique crématoire est liée historiquement à un engagement philosophique et militant, en particulier des associations crématoires des différents pays. Le débat d'idées sur la crémation que l'on peut dater précisément en France avec la loi de 1887 sur la liberté des funérailles, intervient en plein cœur du combat entre les partisans de la laïcité à la française et les traditionalistes, encore sous l'emprise des religions monothéistes, en particulier du catholicisme. Mais alors que la loi le permet depuis 1887, il fautra cent ans pour que la <sup>AP</sup> société en fasse une pratique quotidienne, non pas comme dans certains pays parce que les pouvoirs publics freinent,

mais parce qu'il faut plusieurs générations pour changer les mentalités. Il a fallu soixante ans pour que le mouvement crématoire français, parti d'un mouvement philosophique et élitaire, devienne un mouvement populaire. Aujourd'hui, la France est effectivement encore en retard au point de vue quantitatif, mais les sondages montrent que les choix des Français vivants pour leur propre sépulture atteignent des taux proches des Anglo-Saxons, à 70%. C'est un souhait majoritaire des populations.

**La pratique de la crémation s'est intensifiée et a suscité un nouvel univers juridique. Des conflits apparaissent, que les tribunaux doivent traiter.**

La crémation présente plusieurs problématiques juridiques, des questions de liberté de choix et de preuve du choix, et de conflits entre les proches du défunt; des questions de droit civil sur la contestation de la pratique choisie, sur l'état mental de l'individu au moment où il a fait ce choix et par rapport à la tradition religieuse, d'éventuels conflits entre les proches.

La crémation pose aussi des problèmes de droit civil, postérieurement à

droit pénal, quand le décès est susceptible d'intéresser la justice, en cas de meurtre, ou sur le plan du droit social, en cas d'accident du travail. La crémation est un acte définitif, et irréversible, il n'y a plus d'analyses médico-légales possibles. D'où une certaine prudence lorsque les conditions sont suspectes, sinon la justice perd des preuves.

**C'est donc un retour à la situation médiévale de l'enterrement dans ou autour de l'église?**

Exactement. Mais on constate aussi en France le retour du religieux dans la chose publique et une certaine tolérance des pouvoirs politiques français pour le religieux, les édifices religieux et les doctrines religieuses. Il faut mobiliser les partisans de la laïcité en France et ailleurs.

**Le parlement français vient d'adopter une loi modificative qui suscite des contestations.**

La loi du 20 décembre 2008 relative à la législation funéraire a modifié quelques points du droit français, dont deux méritent d'être soulignés. D'une part, il a été ajouté dans le code civil français un texte qui précise que les restes et cendres sont à traiter avec respect, dignité et décence.

Ce texte a surtout une valeur symbolique, d'une part parce que les cendres humaines ne se distinguent en rien d'autres cendres, par exemple de cendres animales. La crémation détruit tout, y compris l'ADN. Il y a peu de risque qu'on puisse nous reprocher d'avoir marché sur des cendres humaines. D'autre part, ce texte utilise des termes volontairement très vagues. Définir ce qui est digne et indigne dans le traitement des cendres est une pétition de principe: le respect des restes d'un individu, le respect des sépultures existait déjà avant la législation de 2008. Mais ce texte modifie le droit: l'urne ne peut plus être conservée dans un domicile privé. La grande innovation, c'est de répartir les cendres soit dans un espace dédié, soit n'importe où sur le territoire de n'importe quelle commune, en prenant la précaution d'avertir le maire. Ce qui est une prescription difficile à contrôler puisqu'on peut les répandre dans la nature, et les cendres n'étant pas identifiables comme humaines, le jour où on verra quelqu'un répartir ce qui ressemble à des cendres, et sera soupçonné de ne pas avoir averti la mairie, il sera très compliqué de le lui reprocher. Néanmoins, cette restriction à la liberté quant au devenir des cendres est dénoncée par le président de la société française de crémation qui considère que c'est un abandon du respect de la volonté du défunt qui voulait que ses cendres soient conservées par un particulier. Par ailleurs, on note une entorse au principe de laïcité, puisque cette loi de 2008 autorise le dépôt de l'urne dans un lieu de culte.

**Tout indique donc que la crémation a son avenir devant elle en Europe occidentale et ailleurs?**

L'expansion de la crémation ne s'arrêtera pas. En particulier, la donnée écologique qui rejoue une vision hygiéniste du corps et de la mort va stimuler la pratique de la crémation parce qu'elle s'inscrit dans une logique de développement durable. Des propositions existent: des urnes biodégradables, avec des graines d'arbres qui vont constituer un ensemble intéressant sur le plan écologique mais aussi symbolique, dans une dimension de régénération, de cycle de la vie.

Mais il ne faut pas nier une dimension économique dans ce débat, la crémation représente une économie pour la famille, des obsèques moins coûteuses.

**Les groupes de tradition musulmane en Europe, eux, resteront réticents.**

Effectivement. Mais certains disent que lorsque les populations immigrées auront accédé à la crémation, on pourra retenir ce choix comme un critère d'intégration dans nos sociétés occidentales. L'intégration se fait aussi au travers des valeurs de la vie et de la mort.

La crémation est une pratique dynamique, qui nous oblige à repenser la notion de rituel, à repenser la mort, et le cérémonial d'accompagnement du mort. L'homme a aussi besoin de rituel, de communauté de temps, de lieu et de sens. La crémation est totalement compatible et peut même au travers des mouvements crématoires européens être revivifiante pour le vivre ensemble autour de la mort. Cela peut paraître paradoxal, mais l'idéal de l'être humain n'est-il pas de bien vivre, et bien mourir y compris au cœur d'une communauté? ■

**Propos recueillis par Patrice Dartevelle et Nicole Nottet**

Le crématorium du Père Lachaise à Paris, un des premiers en Europe.

l'acte de crémation. Il n'a jamais été question de couper un corps avant l'inhumation, pour l'inhumer dans deux endroits différents. Le corps est inhumé dans son unité, mais l'inhumation pose des problèmes juridiques en cas de conflit entre les proches sur le lieu, la tombe, le type de cercueil. La crémation pose d'autres questions et en résout certaines, y compris par le partage de cendres, pour trancher entre les proches du défunt. Il reste des questions en suspens, en matière de

Crémation et droit

Le développement de la crémation n'est pas si ancien. Si la France comptait 28% de crémations en 2007 (41% pour la Belgique et 77% pour la Tchéquie<sup>1</sup>), elle n'en comptait que 1% en 1979. L'ouvrage dirigé par Bruno Py (Université de Nancy 2) et notre ami Marc Mayer vient dès lors à son heure.

Il concrétise une étude et un colloque tenu en 2007. Il comprend une étude descriptive comparée de la législation sur les crématoriums, la crémation, le régime juridique des cendres en France, Belgique, Luxembourg, Italie et Angleterre.

Une seconde partie rapporte des études et des débats sur la crémation et le droit. On trouve dans le livre à la fois des données et textes juridiques précis, de la jurisprudence très actuelle (surtout française) et des enjeux qui peuvent nous concerner tous.

P. D.

\* Bruno Py [sous la direction de], *La crémation et le droit en Europe*, Presses universitaires de Nancy, 2008, 235 pp., prix: 18 euros.  
1 Cf. Stéphanie Le bars, *Le Monde* des 2-3 novembre 2008.

# Les malades mentaux: de simples criminels?

**Le drame de Termonde —évitable?—, la condamnation impitoyable de l'infanticide Geneviève Lhermitte, pourtant diagnostiquée comme aliénée: la santé mentale fait peur, coûte cher, et l'absence de politique en la matière atteste l'impuissance des puissants, plus habiles à récupérer qu'à écouter. Exemple par la France.**

«La France a peur»: ça y est, il a refait le coup! Quelques faits divers comme il les aime: il n'en faut pas plus pour que «président Sarkozy» échafaude, vite, vite comme à l'accoutumée, un «plan pour la psychiatrie» qui sape, ni plus ni moins, les fondements mêmes de celle-ci avec la plus grande brutalité. Le vieux fantasme réactionnaire «punir les fous» —relisons d'urgence Michel Foucault<sup>1</sup>— a la vie dure...

## L'EXCLUSION DES PLUS DÉMUNIS

«Le drame de Grenoble ne doit pas se reproduire», avait-il annoncé trois semaines après la mort d'un étudiant poignardé à Grenoble par un déséquilibré. Nicolas Sarkozy tient «son» «plan de sécurisation des hôpitaux psychiatriques»: 30 millions d'euros. Ce plan sera complété par un investissement de 40 millions d'euros qui devrait permettre de créer quatre unités pour malades difficiles. Le chef de l'État français a par ailleurs engagé un projet de loi réformant l'hospitalisation psychiatrique d'office: «On ne peut pas laisser un patient qui a un besoin manifeste de soins et qui peut refuser de s'y soumettre. Il faut trouver un équilibre —qui n'a pas été trouvé— entre la réinsertion du patient et la protection de la société». Un équilibre? D'après nombre d'acteurs de terrain, la «politique de la santé mentale» profite des drames récents pour relancer la tentation de rupture du lien social. Il faut dénoncer les solidarités qui ont permis aux personnes en souffrance psychique de sortir du «grand enfermement de la folie»

décrit par Foucault. Les «valeurs» actuelles de la République reposent sur la justification de l'exclusion des plus démunis: fous, dépressifs, chômeurs, faibles revenus, etc.

On hésite encore en Belgique, mais les signaux sont négatifs. La Justice a décidé de nier la pathologie mentale de Geneviève Lhermitte, la «mère infanticide» au profit de «la punition attendue par tout un peuple». Une politique de la peur. C'est ainsi que le psychanalyste et universitaire marseillais Roland Gori et le Dr Élie Winter, signataires de la pétition<sup>2</sup> contre la «nuit sécuritaire» (plus de 20 000 signataires à ce jour!) définissent le projet de centres de rétention de sûreté pour malades mentaux, qui comprend aussi l'approbation des soins sans consentement en ambulatoire, parachèvement de cette «politique de civilisation»: «Nous allons vous protéger des malades mentaux».

## LA GRANDE TENTATION

Criminaliser les «fous». Y a-t-il là une logique idéologique, ou pire... économique? Pour Élie Winter, il n'y a pas de thème du «grand complot»: «Il s'agit —mais c'est peut-être pire— d'une absence de pensée. On demande simplement à des administratifs qui n'y connaissent rien de s'occuper de ce qu'"il faut faire des fous". Quand ils entendent que les schizophrènes sont huit fois plus dangereux que les non-schizophrènes, ils doivent "faire efficace", au plus direct, même s'ils participent ainsi à rendre les schizophrènes... dangereux, justement. En les dissuadant de consulter des psychiatres, derniers remparts pour soigner

leur angoisse. Alors qu'en affinant les chiffres, on peut constater [les études sont publiées] que les schizophrènes ne sont pas plus dangereux que les autres s'ils sont soignés et qu'on tient compte de leur difficulté à accéder à la socialisation».

Les malades mentaux sont comme les autres: ils ne sont dangereux que s'ils accumulent les mêmes facteurs de risque... que les non-schizophrènes: alcool, drogue, niveau socioculturel défavorisé, isolement social, chômage, etc... Un schizophrène soigné, non alcoolique, non drogué, bien inséré, n'est pas plus dangereux que n'importe qui: «D'où le danger que la psychiatrie devienne ce lieu du contrôle sécuritaire plutôt que le lieu de l'aide par le soin: rien de mieux pour dissuader les malades d'accéder aux soins... rien de mieux, donc, pour les rendre dangereux».

Après «Surveiller et punir», «Punir et soigner»... Il existe des chiffres incontournables qui illustrent le dérapage de la gestion étatique de la santé mentale en France. Le rapport de la Commission «Violence et santé mentale»<sup>3</sup> démontre qu'en 2005, sur 51 411 mises en examen dans des affaires pénales (crime ou délit), 212 ont bénéficié d'un non-lieu pour irresponsabilité mentale, c'est-à-dire 0,4% des crimes et délits, alors qu'en revanche la prévalence des crimes violents contre les patients psychiatriques est 11,8 fois plus importante qu'au niveau de la population générale, la proportion des vols à l'encontre des fous étant, elle,... 140 fois plus importante! L'augmentation des hospitalisations sous contrainte n'est

associée à aucune amélioration de la sécurité, qui dépend, elle, de la politique contre la délinquance: la «folie» n'est qu'une goutte d'eau dans les actes délictuels! Le risque attribuable aux personnes malades mentales —le pourcentage d'actes violents qui leur sont attribués— est très faible, avec des taux estimés par les études épidémiologiques qui varient de 2,7% à moins de 10%. Ils sont encore bien moindres si l'on décompte les troubles liés à l'abus de substances toxiques (drogues, alcool...) (Walsh, Buchanan and Fahy, 2002). La plupart des crimes sont, en outre, aisés à résoudre: ils sont commis sur des personnes très bien connues des malades, et en premier les membres de leur propre famille. Mais statistiquement parlant, les malades mentaux sont donc beaucoup plus... victimes qu'acteurs de délits ou de crimes! On est loin du «danger effrayant» dénoncé par les médias et le pouvoir politique... L'attitude de la Justice face à l'emprisonnement des fous ne rassure pas: si peu de malades sont reconnus avoir commis un acte fou, insensé, relevant de la dépénalisation pour irresponsabilité psychique, la Justice, dans le même temps, agrave les peines pour les délits commis par des personnes présentant des troubles mentaux. La folie n'est donc pas reconnue pour déresponsabiliser mais pour aggraver les peines<sup>4</sup>.

On ne va pas dans ce sens. «L'altération de discernement n'étant plus reconnue, il y a fort à parier que la grande majorité des malades mentaux va se retrouver en prison, sans avoir vu aucun expert», précise É. Winter. Ce qui est déjà le cas pour les comparutions immédiates. Les décisions qui s'annoncent au sujet de ces malades punissables qui recevront des soins psychiatriques sans consentement (pour les détenus), sont graves et révélatrices du désir d'exonérer à tout prix la société. Car si même les «fous» accèdent au statut de citoyen, cette responsabilité généralisée n'est que l'envers d'une irresponsabilité généralisée. Si tout le monde est responsable, personne ne l'est. Il n'y a que l'exception pour fonder la règle. «Une société de citoyens vertueux et responsables, qui serait incapable de se protéger de ses "anormaux" autrement que sous la forme du déni, se condamne elle-même. Le taux élevé

peut donc dire que c'est à cause d'une simplification excessive des chiffres, une erreur de raisonnement issue du cloisonnement de l'État: le ministre de la Santé doit économiser, quitte à faire dériver les coûts en aval, comme les indemnisations de chômage, RMI, assurance-maladie...».

Les récents faits divers permettent à certains d'affirmer que les pathologies mentales sont en augmentation dans nos sociétés. Il n'en est rien. 1% de la population est schizophrène en France, en Belgique, en Afrique... partout. C'est l'expression de la folie qui change: elle est trois fois plus violente dans les pays en voie de développement que dans les pays occidentaux.

Alors, que peuvent faire les citoyens conscientisés pour arrêter cette «Nef des Fous» version XXI<sup>e</sup> siècle? Pour les psychiatres français dans leur écrasante majorité<sup>4</sup>, le bon citoyen français ferait mieux de se demander si le danger réel n'est pas... d'être frappé par la foudre, statistiquement équivalent à être victime d'un meurtre par un schizophrène, ou de traverser la rue (!). Il faut mettre en perspective les risques réels et non pas les fantasmes; on s'occupera ensuite des priorités. «Qu'est-ce qui permet de diminuer le risque d'être "victime" d'un fou: le stigmatiser ou l'humaniser en les soignant?», écrit Gori.

On ne va pas dans ce sens. «L'altération de discernement n'étant plus reconnue, il y a fort à parier que la grande majorité des malades mentaux va se retrouver en prison, sans avoir vu aucun expert», précise É. Winter. Ce qui est déjà le cas pour les comparutions immédiates. Les décisions qui s'annoncent au sujet de ces malades punissables qui recevront des soins psychiatriques sans consentement (pour les détenus), sont graves et révélatrices du désir d'exonérer à tout prix la société. Car si même les «fous» accèdent au statut de citoyen, cette responsabilité généralisée n'est que l'envers d'une irresponsabilité généralisée. Si tout le monde est responsable, personne ne l'est. Il n'y a que l'exception pour fonder la règle. «Une société de citoyens vertueux et responsables, qui serait incapable de se protéger de ses "anormaux" autrement que sous la forme du déni, se condamne elle-même. Le taux élevé

© Anne Desobry

Trouver un «équilibre (...) entre la réinsertion du patient et la protection de la société». Exposition Anne Desobry au Botanique (Galerie) du 12 mars au 26 avril 2009 - [www.botanique.be](http://www.botanique.be)

de suicide en milieu carcéral, la fin de l'irresponsabilité pénale des malades mentaux, devraient pourtant nous alerter qu'on ne met pas fin à la prétendue 'dangerosité' en déclarant citoyen celui qui est déjà enfermé dans sa prison mentale»<sup>2</sup>.

Olivier Swingedau [4 www.collectifpsy.fr.nf](http://www.collectifpsy.fr.nf)

## LA BELGIQUE AUSSI...

Le cas Geneviève Lhermitte, dépressive mélancolique, suicidaire et fort probablement psychotique, meurtrière de ses cinq enfants, est exemplaire à cet égard. La «mauvaise mère» a été condamnée à la plus lourde peine sans qu'aucune circonstance atténuante ne lui ait été reconnue, malgré des psychiatres finalement unanimes. La folie est, comme en France (et comme partout, précise É. Winter) amalgamée à une pure dangerosité sociale: la Justice a assimilé d'une façon calculée la maladie mentale à la délinquance, justifiant de futures mesures sécuritaires. Chaque année, les professionnels belges de la santé mentale alertent les pouvoirs publics, non seulement sur les conditions de plus en plus restrictives de leur capacité de soigner, mais aussi d'inégalité croissante de l'accès aux soins, sans parler de la mainmise gestionnaire et technocratique sur leur travail. Sécuriser, enfermer, obliger, engager les responsabilités professionnelles en cas de «dérapage»: voici la logique annoncée... et dénoncée.

Ndlr: voir sur ce sujet le «zoom» du Soir des 31 janvier et 1<sup>er</sup> février 2009: *La faute aux «psy»?*

1 Sous-titre «Naissance de la prison», *Surveiller et punir* est l'ouvrage majeur de Michel Foucault, Gallimard, 1975, plusieurs rééditions.

2 Tout sur <http://www.collectifpsy-chiatrie.fr>

3 Plan Violence et Santé- En application de la loi relative à la politique de santé publique le 9/8/2004, synthèse d'Anne Lovell, revu 2008.

# Madones et reines mères

**Dans leur dernier roman, Jonathan Coe et Claudio Magris donnent chacun la parole aux femmes.**

Il aurait fallu évoquer ces femmes de lettres combatives, qui d'une main assurent marmaille et intendance, et de l'autre écrivent, comme Bach traçait ses silences par-dessus les cris de quatorze enfants, et —ne nous leurrions pas— les récriminations de Madame. On aurait pu parler de ces «écrivaines» qui ont renoncé à enfantier ou se sont arrangées pour flanquer la maternité hors du champ, il y en a de célèbres. Mais voilà, parmi les nombreux livres de ce trimestre émergent des livres d'hommes donnant la parole à des personnages féminins —des Muses et des ménagères— qui laissent pantois de sensibilité à notre cause.

*La pluie avant qu'elle ne tombe* de Jonathan Coe (*La maison du sommeil, Testament à l'anglaise*), change le style de cet auteur satirique, quoiqu'il dénonce toujours les hypocrisies de la société anglaise, plus dure avec ses semblables qu'avec elle-même. Il donne la parole à quatre générations de femmes, à travers le récit d'une cinquième. Au moment de mourir, Rosamund enregistre pour Imogen, jeune femme d'une trentaine d'années, le récit de sa propre vie. Non par vanité, mais parce que son existence a croisé le destin d'Imogen, fille et petite-fille du désastre.

La destinataire de ce message posthume est aveugle depuis l'âge de trois ans, et nul de sait où elle est, Rosamund charge sa nièce de la retrouver. C'est donc à un monologue que le lecteur assiste, noué autour d'une série de photos, supports au récit. Enfant de la guerre, Rosamund a connu Beatrix, enfant mal-aimée, qui elle-même deviendra mal-aimante de sa fille Thea, qui à son tour fera le malheur d'Imogen. Le désastre a eu lieu dans l'en-

© R. Viollet/AFP

Orphée et Eurydice sortant des Enfers. Claudio Magris nous livre une transposition du mythe.

l'autre mettent le doigt sur l'instant du malheur, sur le mot lâché, le geste qui a fait basculer l'amour dans la haine, léguée en héritage. Sa préférence allant aux femmes, la narratrice n'a pas eu d'enfant, sans qu'elle fasse payer à personne cette frustration. Les hommes, pères, maris, sont absents de ce roman, déjà partis ou témoins in-

fance, et pourtant, quelle douceur dans ce roman qui remonte le fil de l'amour et du lien rompu, sonde le viscerala, l'enfoui. Ce qui n'est pas —l'amour d'une mère— n'en a-t-il pas moins une réalité physique. La pluie, avant qu'elle ne tombe n'est-elle pas déjà là, perceptible?

Jonathan Coe ne juge personne, pas plus que Rosamund, l'un et

différents des vies gâchées de ces renardes piégées qui, pour se libérer, dévorent leurs petits...

## VOUS COMPRENDREZ DONC

Au spleen anglais, Claudio Magris répond par une fête des sens. Sa réjouissante transposition du mythe d'Orphée est une radioscopie du «mariage à l'italienne», comme dirait De Sica. La défunte d'un écrivain à succès reçoit l'autorisation exceptionnelle de quitter les Enfers. Son inconsolable s'est démené pour cette dérogation. C'est qu'il l'aime, ou ne peut se passer d'elle, allez savoir... Eurydice, elle, a trouvé dans la mort une paix qu'elle hésite à échanger avec la vie d'en haut, *bryante et sale, pleine de gens impolis...* Dans son adresse au Président de la Maison des Morts, elle s'en explique et donne l'occasion à Claudio Magris de brosser un portrait d'une tendre férocité sur le couple. Cette célébrité, ces prix littéraires, au fond, c'est à elle qu'il les doit, elle qui l'a inspiré, éduqué, a su discipliner l'homme et traquer ses complaisances littéraires! Et il faudrait tout recommander? L'auteur esseulé est-il venu la sauver ou se sauver lui-même?

Récupérer sa Muse ou sa femme de ménage? Ou pire écrire un best-seller sur ce lieu d'où personne ne revient jamais... Ce portrait de «couple ouvert à deux battants», comme dirait cette fois Dario Fo, est une formidable déclaration d'amour, car l'homme et la femme y sont à égalité, vampires conjuguant «dévoration» passionnée et domesticité tyrannique... ■

Sophie Creuz

*La pluie avant qu'elle ne tombe,* Jonathan Coe (Gallimard). Vous comprendrez donc, Claudio Magris (L'arpenteur).

**BOESMANS ET YVONNE, PRINCESSE DE BOURGOGNE À PARIS**

# Le triomphe parisien de Boesmans

Après quatre opéras créés à la Monnaie (*La Passion de Gilles, Reigen, Wintermärchen, Julie*), Philippe Boesmans a créé tout récemment son petit dernier, *Yvonne, princesse de Bourgogne*, d'après Gombrowicz, à l'Opéra de Paris, qui sera repris à la Monnaie en 2010. Un vrai triomphe et du public et de la critique. Renaud Machart, du *Monde*, le met dans la lignée de Britten, Berg, Strauss et Janacek. Christian Merlin, du *Figaro*, le trouve aussi à l'aise dans l'émotion sincère que dans l'humour, «rare dans l'opéra contemporain». Éric Dahan, de *Liberation*, y voit «un feu d'artifice chambристre de mélodies et de rythmes». Christian Jade a rencontré le compositeur à l'issue de la première parisienne.

## Composer un opéra en français, ce n'est pas un «cadeau», par rapport à l'allemand ou l'italien?

Philippe Boesmans: Ce n'est pas un cadeau mais j'ai voulu l'écrire dans la tradition de l'art lyrique français, Offenbach mais aussi Massenet, Berlioz. La «diction» française chantée, c'est très particulier. Le danger, cela aurait été de vouloir refaire Pelléas et Méliande de Debussy. J'ai évité son style «récitatif continu». Mais je ne me prive pas de petites «citations» de Debussy, comme de beaucoup d'autres.

## Yvonne, ça raconte quoi?

C'est l'histoire d'un prince capricieux, qui veut imposer à ses parents une fille «perçue» comme très laide par tous les courtisans, à tel point qu'ils décident de la faire disparaître par un «crime parfait». En somme, un «conte de fées à l'envers».

## C'est, depuis le départ, une relation sadomasochiste puisque le prince pourrait séduire les plus belles jeunes femmes de sa Cour.

Il vit une sorte de folie mais, en pleine crise d'adolescence, il se plaît à contrarier ses parents. Évidemment, c'est «absurde» pour le sens commun, mais Gombrowicz crée, en 1933, une pièce qui précède le «théâtre de l'absurde» de Beckett et Ionesco.

## La caricature politique du pouvoir royal fait partie du sujet?

Ce n'est pas une pièce à thèse, à la Brecht. Mais bien sûr, ces gens sont tellement ignobles qu'ils frisent la caricature politique. La seule loi qu'ils respectent, c'est l'*«étiquette»* de la Cour et ses protocoles formels. Un peu comme les maffieux qui commettent des crimes abominables, mais se marient à l'Église en grande pompe.

## Votre musique, comment s'insinue-t-elle dans ce conte noir?

La forme de ma musique naît de la pièce. Un événement en entraîne un autre et la musique suit cette laideur qui circule.

## Le thème central, c'est quand même le désir et ses perversions, comme si désir et répulsion avaient partie liée. Musicalement, comment traduisez-vous cette laideur et ces perversités?

La musique qui accompagne Yvonne la présente comme une sainte, avec une aura de lumière autour d'elle. Quand elle se tait, elle doit être attirante. «*Comme vous vous taisez bien*», chante le Prince, sur une musique «à la manière de» Werther de Massenet! Donc le silence d'Yvonne est fascinant.

## Votre clin d'œil musical humoristique, c'est de transformer cette laideur en beauté musicale, en un mystère intéressant?

Un mystère qui, paradoxalement, la rapproche du personnage central de «Théorème», de Pasolini. Le personnage, très beau, séduit tout le monde physiquement, de la bonne au père en passant par la mère. Avec Yvonne, c'est le monde à l'envers. L'amour naît de la répulsion... attirante. Pour moi, le désir et le dégoût sont dans le même axe. C'est l'indifférence qui est le contraire du désir.

Yvonne: un prince capricieux et une princesse très laide.

## Musicalement, ça donne...

Il ne faut pas parler du dégoût en musique. J'aurais pu faire, quand on voit Yvonne, des bruits incongrus, désagréables. Sans intérêt. La musique qui l'accompagne, c'est comme une image musicale accompagnant les «bondies» sucrées à la manière mexicaine ou... polonaise.

© Ann Seiders  
Philippe Boesmans.

## Un mot de votre évolution musicale depuis «La passion de Gilles», encore fort dissonante, dodécaphonique et cette conquête progressive d'une certaine harmonie.

Quand je compose, mon seul souci est désormais d'essayer que les personnages soient incarnés et pas seulement comme des chanteurs sur scène. Quand je compose, j'essaie de m'abandonner à l'instant, d'oublier ce qui a été écrit auparavant et ce que j'ai écrit moi-même. Parfois, quand je me relis, je me dis: «C'est un peu exagéré. Mais non, c'est trop tard, je l'ai écrit, c'est comme ça!». J'ai sans doute acquis une certaine maîtrise dont je ne suis pas toujours conscient car j'ai toujours l'impression que je recommence à zéro. J'ai besoin de ce «retour à zéro» pour garder un peu de jeunesse et de fraîcheur. ■

Propos recueillis par Christian Jade

## LE MUSÉE JUIF EXPOSE CAPA

# Robert Capa, au plus près

**On se souvient peut-être de l'exposition «Capa: connu et inconnu», présentée naguère à la Bibliothèque nationale de France. Jusqu'au 19 avril, c'est au Musée Juif de Belgique, à Bruxelles, que l'on découvrira avec intérêt les clichés remarquables de l'ami d'Hemingway.**

© Ruth Orkin

Robert Capa dans un café à Paris, 1951  
— Courtesy Ruth Orkin.

Apprenti développeur dans une agence de photos berlinoise, sa ville d'origine, le jeune juif Friedmann Endre Ernö (le vrai nom de Capa) fait la connaissance de Simon Gutman, fondateur de l'agence photos Dephoto. Il l'envoie couvrir un premier sujet —et quel sujet!—, Léon Trotsky, pris en 1932 à Copenhague, alors qu'il est déjà pourchassé par les tueurs de Staline.

Comme tous les Juifs lucides, Friedmann quitte l'Allemagne pour Paris lorsqu'Hitler accède au pouvoir. Plein de verve, toujours très «à l'aise» et d'une débrouillardise déjà surprenante, il rencontre David Seymour et Henri Cartier-Bresson, avec lequel il fondera la coopérative photographique Magnum. Un cliché le dévoile, très magnétique: sourcils épais, yeux perçants, lèvres charnues, son charme est grand... C'est à cette époque que Capa rencontre Gerda Taro, une étudiante, allemande juive antifasciste comme lui, qui deviendra la femme de sa vie. Également photographe, Gerda sera écrasée accidentellement par un char en 1937, en pleine guerre d'Espagne. Une guerre que le désormais nommé Robert Capa couvrira avec le génie que l'on sait. Un changement de nom nécessaire: le danger nazi bien sûr, mais aussi des photos qui ne se vendent pas très bien, l'Europe sortant très difficilement de la «grande crise». Capa est un clin d'œil au réalisateur Franck Capra.

Robert Capa, rétrospective, Musée Juif de Belgique, rue des Minimes 21, 1000 Bruxelles. Tél. 02/512 19 63 - Jusqu'au 19 avril. Ouvert tous les jours de 10h à 17h sauf le samedi.

## En savoir plus

- Robert Capa, Collection Photo poche, Nathan, 1998.
  - A Russian Journal, texte de John Steinbeck, photographies de Robert Capa, Viking Press, USA, 1948.
  - Robert Capa: la collection, Richard Whelan, éd. Phaidon Press Ltd. 2004.
  - Présentation de la treizième photo de Robert Capa, Collection Photo poche, éd. Nathan, 2001.
  - Michel Lefebvre, «Belle découverte de négatifs de Capa», 28/1/2008, Le Monde.
  - Les photos de Robert Capa sont sur le site de Magnum.
- CAPA: LE DON D'UBIQUITÉ**
- Dans cette exposition assez intimiste et très agréable à visiter, on découvre bien sûr les «grands» clichés qui symbolisent Capa pour son ouvrage *Pour qui*

© 2001 Capa/Magnum

Barcelone, Espagne, 1938 - Guerre civile espagnole - R. Capa.

sont le glas) jalonnent une vie vraiment extraordinaire. Et puis ce 25 mai 1954, près du Tonkin, au Viêt Nam, où, en voulant prendre une photo générale des soldats français, Capa trébuche dans une ornière... et marche sur une mine. Il rejoint Gerda dans cette guerre qui fut sa guerre de trop...

La «photographie Capa», souvent mal cadree, floue, c'est cet instant fragile, fugace, d'une existence à laquelle l'objectif «colle», souvent dans un climat de danger, parfois de mort omniprésente. On connaît la formule brevetée Capa: «Si ta photo n'est pas bonne, c'est que tu n'étais pas assez près». Une phrase attribuée, d'ailleurs, plutôt à Gerda Taro qu'à Capa. Cherchez la femme... comme souvent!

Olivier Swingedau

## Beyond

L'édition 2009 d'Ars Musica fête les 20 ans du festival<sup>1</sup> et renoue avec une programmation thématique souple. Adoptant pour emblème le simple adverbe *beyond*, le festival met en exergue la part d'excès qui traverse toute grande œuvre: la réaffirmation du rôle dionysiaque de la musique *beyond reason* pour Hugues Dufourt, la musique comme au-delà, avec *Le Grand Macabre* de Ligeti qui considère son opéra comme un requiem, l'envol d'Icare dans le jeu avec l'ensemble des strates de l'art musical ou l'utopie d'Henri Pousseur. Fort de la ruine des chapelles artistiques, et par-delà les affres de l'avant-garde et les lissages de la postmodernité, Ars Musica 2009 confronte à l'œuvre de ces trois grandes figures, des commandes et des créations mondiales et belges de maints créateurs de la «jeune» génération, Dusapin, Swinnen, Mantovani, Henderickx...

Le festival propose aussi plusieurs projets pluridisciplinaires qui mêlent et font dialoguer la musique avec les images et le film, la danse et la mise en scène. Le public est invité à affiner sa compréhension et sa réflexion en participant à des *Cafés musicologiques*, mais aussi à ressentir et mesurer, lors des *Cafés Ars Musica*, la place de la musique contemporaine par rapport à la «new music» et à l'énergie de la scène «underground», au jazz et à la musique improvisée et expérimentale, indifférents aux querelles esthétiques et à l'impératif du nouveau.

Le paquebot de Flagey redévoit le rôle du festival bruxellois, mais Liège et Mons autant qu'Anvers et Bruges déploient à présent le festival sur tout le pays, lui attribuant un rôle de carrefour parmi les festivals de musique contemporaine européens.

Th. M.

1 Paraît un livre-anniversaire: *Ars Musica, Vingt ans d'aventures musicales*, sous la direction de Serge Martin.

Ars Musica 2009 - du 10 mars au 10 avril 2009 (Bruxelles, Anvers, Bruges, Liège et Mons). Infos et tickets: 02 507 82 00 - [www.arsmusica.be](http://www.arsmusica.be)

**Lundi 9/03 - 16h30** «L'avenir de l'autorité: la question de l'exercice du pouvoir en démocratie», conférence par Alain Eraly. Organisée par le CEPULB. Lieu: ULB, Solbosch, square Groupe G, aud. Chavanne, 1050 Bruxelles. Réservations: 02 650 24 26.

**Mardi 10/03 - 14h** «Une histoire, ce que c'est?», conférence par Thomas Günzig. Organisée par le CEPULB. Lieu: ULB, Solbosch, square Groupe G, aud. Chavanne, 1050 Bruxelles. Réservations: 02 650 24 26.

**Jeudi 12/03 - 15h** «L'invention du tourisme moderne», conférence par Claire Billen. Organisée par le CEPULB. Lieu: ULB, Solbosch, square Groupe G, aud. Guillissen, 1050 Bruxelles. Réservations: 02 650 24 26.

**Du 14 au 15/03 - de 10h à 17h** «Initiation à l'art du conte», formation du week-end. Organisée par la LEEP Mons-Borinage-Centre. Lieu: Université de Mons Hainaut - Cité universitaire, rue de la Grande Triperie 30-34, Mons. Réservations: 065 31 90 14.

**Samedi 14/03 - 9h** «Enseignement public. Quel engagement? Quelle neutralité?», XXI<sup>e</sup> colloque de la laïcité. Sous la direction de Charles Susanne et Marcel Voisin. Avec la participation de Christian Delstanches, Marie-Pierre Grosjean, Nico Hirtz, Mousa Largo, Anne Morelli, Khadija Maghouz, Fatoumata Sidibe, Anne Van Haecht et Guy Vlaeminck. Organisé par la FAML. Lieu: Karreveld, La Grange, avenue Jean de la Hoes 3, 1080 Bruxelles. Renseignements et programme: [www.faml.be](http://www.faml.be) - [colloque@faml.be](mailto:colloque@faml.be)

**Lundi 16/03 - 16h30** «L'éthique et l'efficacité financière au service de l'homme et de la planète», conférence par Bernard Miche. Organisée par le CEPULB. Lieu: ULB, Solbosch, square Groupe G, aud. Chavanne, 1050 Bruxelles. Réservations: 02 650 24 26.

**Mardi 17/03 - 14h** «Comment parler de littérature à ceux qui ne lisent pas?», conférence par Jean-Maurice Rosier. Organisée par le CEPULB. Lieu: ULB, Solbosch, square Groupe G, aud. Chavanne, 1050 Bruxelles. Réservations: 02 650 24 26.

**Mardi 17/03 - 19h15** «Israël et... après?», conférence avec la participation de Madame l'Amphibadrice d'Israël. Organisée par la Maison de la Laïcité de Thuin. Lieu: salle Agora, rue de la Gare, Thuin. Renseignements: 071 59 46 26.

## Les lecteurs nous écrivent

● Paul Mahieu nous écrit, félicitant Jacques Rifflet pour son article «Démographie, alimentation, eau, tiers d'un chaos annoncé» (*Espace de Libertés* n°371/janvier 2009). Il se réjouit que nous ayons osé «attaqué de front le problème crucial de l'explosion démographique qui mène l'humanité vers l'abîme si elle n'est pas bientôt contrôlée dans le Tiers-Monde comme elle l'a été chez nous» et nous parle d'un «sujet tabou». Il ne l'est effectivement pas dans nos colonnes, même si la question n'est pas simple. Paul Mahieu ajoute lui-même que chez nous, la démographie a été contrôlée «un peu trop peut-être». Il dénonce le sabotage de la Conférence du Caire en 1994 par le Vatican et toutes les autorités religieuses. C'est notre sentiment depuis toujours sur le rôle le plus néfaste et irresponsable des religions.

L'action laïque dans le Tiers-Monde est rare et difficile parce qu'isolée. P. Mahieu s'en prend à la frilosité du SLCD en matière de contrôle des naissances en Afrique. Le SLCD sait sûrement qu'on ne change pas la société par décret et que peu de «vox clamans in deserto» ont obtenu gain de cause.

● Tout en nous communiquant un texte d'une amie très hostile au Hamas disant un peu curieusement que «personne n'a peur d'Israël», Jean Fafchamps fait part d'un sentiment largement partagé, mais trop peu examiné, celui des malheurs du monde. Il nous dit: «Vous publiez souvent et même très souvent des articles sur les malheurs du monde. C'est très bien! Il faut regretter que ceux-ci ne disparaissent presque pas mais au contraire s'intensifient». Et J. Fafchamps d'évoquer les droits si souvent introuvable: droit à l'eau, à la liberté de mouvement et des médias, à l'éducation des enfants, à la paix.

La rédaction d'*Espace de Libertés* est bien consciente de la tourmente de plus en plus sombre de bien de ses articles. Ce sentiment d'un monde qui va de plus en plus mal nous interroge: n'est-il pas propre à une Europe occidentale en déclin, ne s'appliquant pas nécessairement ailleurs? Créer un univers de joie factice n'est pas notre objectif.

P. D.